

L'OPPORTUNISME DE M. BOURASSA

COMBIEN SA POLITIQUE EST CHANGEE DEPUIS DRUMMOND-ARTHABASKA

Ceux qui ont pu lire la conversation de M. Bourassa avec M. John Boyd, consignée dans l'article du "Canadian Magazine", ainsi que celle qu'a publiée la "Libre Parole" de Paris, comprendront facilement le sens de quelques mots écrits par M. Omer Héroux, hier, dans le "Devoir":

"Et dans ses déclarations FAITES POUR LES MILIEUX ANGLAIS, M. Bourassa indique, etc., etc."

Ainsi, de l'aveu même du "Devoir", M. Bourassa fait deux sortes de déclarations; les unes pour les milieux anglais, les autres pour les milieux français.

L'évolution, d'ailleurs, de la politique bourassiste, depuis la célèbre élection de Drummond, est trop marquée pour qu'on puisse espérer la dissimuler au public.

Farouches champions des droits des Canadiens-français, foulés aux pieds par les Canadiens-anglais, les Bourassa, les Lavergne, les Blondin ne balançaient de résistance opiniâtre à ces empiétements, que de revendications insuppressibles de l'intégrité de nos droits.

Ils fulminaient, à travers la province et surtout dans les cantons de l'Est, contre la tyrannie de nos concitoyens anglais qui prétendaient nous imposer leurs idées politiques et sociales, militaires et navales, sans qu'il fût permis à la province de Québec d'exprimer son opinion.

Ils rappelaient les sacrifices de St-Eustache, la défaite des plaines d'Abraham, pour exciter encore les "habitants" canadiens contre leurs concitoyens anglais, qui voulaient les envoyer se battre à leur place et servir, pour leur bénéfice, de chair à canon.

Après Drummond et Arthabaska, lorsque la froide réflexion leur eût fait comprendre combien ils s'étaient fourvoyés, on les a vu changer subitement de ton.

À la réunion de la patinoire Ontario, ce drapeau anglais que, d'après M. Blondin, il a fallu trouver de balles pour pouvoir respirer l'air de la liberté, est devenu un emblème glorieux auquel ils sont tout dévoués.

M. Lavergne s'en va à Toronto; et là, pour lui, tous les Canadiens sont frères, quelque langue qu'ils parlent; il n'est aucunement l'adversaire de la défense du pays; il se réclame de sa qualité d'officier de la milice. Le mouvement nationaliste n'a aucunement pour but de revendiquer les droits des Canadiens-français, mais ceux de tous les Canadiens, de quelque origine qu'ils soient sortis.

M. Monk, M. Blondin, le Dr. Paquet, sur le parquet de la Chambre des Communes, font les déclarations les plus loyalistes et les plus patriotiques.

Et M. Bourassa, qui s'était tu, au Canada, après l'élection de Drummond, parle POUR LES MILIEUX ANGLAIS, comme ses copains parlent au Canada: de l'union des races, d'un terrain d'entente, d'efforts communs, etc.

On ne peut conclure de ce revirement si subit et si général, que ceci que les nationalistes ont eu honte, après la lutte, des appels aux passions, et aux préjugés qui leur ont fait gagner la bataille; qu'ils s'aperçoivent enfin du terrible danger que leur abominable campagne faisait courir à la paix, et à l'entente cordiale entre les races au Canada.

Et qu'ils ont en conséquence, remis les sacrifices de St-Eustache; les entrailles ancestrales des plaines d'Abraham, le drapeau troué de balles, pour en revenir à la politique de conciliation et de concessions réciproques que prêche Sir Wilfrid Laurier!

Lorsqu'ils se sont rendu compte de l'isolement où ils se perdaient, ils ont voulu revenir sur leurs pas, ils ont renié leurs paroles et leurs écrits. Et les malheureux! ils s'imaginent que tout le monde est dupe de ce manège, et que tout le monde au Canada est prêt à les prendre aujourd'hui pour de tendres aeneux!

M. Omer Héroux aura beau s'indigner des commentaires des journaux anglais; M. Bourassa aura beau faire POUR LES MILIEUX ANGLAIS, des déclarations prêchant la conciliation et les concessions réciproques. L'un et l'autre, sacrifiant à l'opportunisme tant dénoncé, ne réussiront à se faire passer que pour d'éhontés hypocrites!

LE TRANSCONTI- NENTAL NATIONAL

LES ARBITRES SOUMETTENT LE RAPPORT DE LEUR ENQUETE.

Ils font justice des accusations de fraude et d'extrava- gance.

Ottawa, 4. (Dépêche spéciale au "Canada") — La détermination finale des accusations de fraude et d'extravagance au sujet de l'exécution des contrats pour la construction du transcontinental est donnée dans le rapport de MM. Schreiber, Killmer et Grant, les arbitres nommés pour faire une enquête sur tous les différents qui se sont élevés entre les ingénieurs du Grand Tronc Pacifique et ceux des commissions du transcontinental national.

La dépense totale pour le chemin de fer, jusqu'à présent, est de huit millions, dont environ la moitié a été employée pour les coupes et les excavations, etc. Aux Communes, à la dernière session, M. Lennox et ses collègues de l'opposition ont déclaré que des centaines de mille piastres avaient été payés à tort aux contracteurs à cause de la nouvelle classification qui avait été permise aux ingénieurs du gouvernement.

Les arbitres représentant le G. T. P. et la commission du transcontinental national ont fait une enquête complète sur toutes les parties de la ligne. Ils ont découvert que les nouvelles classifications ont entraîné le paiement d'un extra de moins, de \$200,000 sur une entreprise de quarante millions.

Ces paiements supplémentaires ont tous été déduits sur les sommes dues aux entrepreneurs et les deux ingénieurs ont convenu que tous les comptes avec les entrepreneurs, tels que réglés jusqu'à présent, représentent, en autant que la classification et les matériaux d'excavation sont concernés, la valeur raisonnable et complète des montants payés. MM. Killmer et Grant ont en vue à un arrangement sur tous les cas sans avoir recours au troisième arbitre, M. Schreiber.

LA MORT DE M. HICKS

Le jury du coroner rend son verdict.

Dresden, Ont., 4. — Le jury du coroner a rendu son verdict sur la mort de l'ex-maire Hicks, tué accidentellement dans l'incendie de dimanche, le 25 décembre. La mort a été causée par une explosion de gaz accumulés dans le magasin de R. Aiken. Le jury n'a pu découvrir l'origine du feu. Le verdict ajoute qu'une inspection de la propriété, des boyaux à incendie, des pompes à vapeur et des puits aurait prévenu le désastre.

Les principaux témoins ont été les membres de la brigade des pompiers. Ils ont déclaré que le puits qui était censé fournir de l'eau pour la protection contre le feu de la partie commerciale de la ville ne contenait pas une seule goutte d'eau le soir de l'incendie.

Après avoir essayé sans succès d'en tirer de l'eau, les pompiers coururent à la rivière et y pompèrent leurs boyaux dans l'eau. Pendant ce temps le feu avait fait beaucoup de progrès. Lorsque la pompe à vapeur commença à fonctionner on constata que les boyaux ne lançaient qu'une petite quantité d'eau. Ils étaient en effet obstrués par la boue qui y était entrée lorsqu'on avait voulu prendre de l'eau dans le puits.

Le chef Hovley a déclaré qu'il était de son devoir d'inspecter les puits. La dernière inspection qu'il a faite a eu lieu en juin dernier.

IL EST ELECTROCUTE

Le nègre Anstin paie sa dette à la société.

New York, 4. — Ce matin à en lieu, à la prison de Sing Sing, l'électrocution du jockey nègre, Samuel Anstin, qui tua sa femme à Mamaronck, New York, le 4 septembre, 1909. Cette électrocution a été quelque peu mouvementée.

Cinquante secondes furent d'abord nécessaires pour ajuster le casque, à cause de la conformation de la tête du condamné. Ensuite il fallut d'ux courants de 1,800 volts et 8 ampères, pour envoyer Anstin dans l'autre monde.

Sa tête étant ronde, les électrodes n'avaient que très peu de prise sur le front, et de ce fait le casque s'était déplacé, le corps se contracta sous la force du fluide, et les cheveux et le cuir chevelu furent fortement brûlés.

C'est à 6 heures moins 1 minute que le premier courant fut envoyé. Il dura cinq secondes, mais après un rapide examen du docteur, il fut déclaré insuffisant, le cœur — fait remarquable — n'ayant pas cessé de battre.

Un deuxième courant fut donc envoyé. Celui-ci ne dura pas moins de neuf secondes.

À six heures les médecins déclarèrent qu'Anstin avait cessé de vivre. Le condamné fut amené à la chaise électrique par le révérend S. E. Jones, chapelain de la prison.

LA SENTENCE DE GALLAGHER

L'ASSAILLANT DU MAIRE DE NEW-YORK CONDAMNE A DOUZE ANS.

En plus à un terme additionnel pour couvrir les frais de son procès.

New-York, 4. — James J. Gallagher assaillant du maire de New-York, qui lui tira, en août dernier, un coup de revolver, et le blessa grièvement a été condamné, ce matin, à douze ans de pénitencier. Le jury a délibéré pendant quarante minutes. En plus de sa condamnation Gallagher devra rester en prison jusqu'à ce que les frais de son procès aient été payés par son travail en prison.

Le commissaire Edwards que Gallagher a voulu tuer lors de la tentative de meurtre a été le principal témoin de la couronne aujourd'hui. Il raconta la scène qui se passa sur le quai au moment où le maire Gaynor se disposait à partir pour New-York.

Les plaidoiries ont duré quinze minutes de chaque côté. L'avocat de Gallagher a prétendu que son client n'avait pas tiré intentionnellement, mais que c'est par inadvertance qu'il avait déchargé son arme.

SIR WILFRID A QUEBEC

LA QUESTION DU PORT ET DES USINES DE LA MARINE.

Québec, 4. — Sir Wilfrid, et Lady Laurier, sont arrivés à Québec, ce soir, où ils seront les hôtes de l'honorable Adolphe Turgeon et de Madame Turgeon.

Pendant son séjour à Québec, le premier ministre aura beaucoup de besogne. En outre des réunions sociales qui ont été organisées en son honneur et en l'honneur de Lady Laurier, Sir Wilfrid aura à s'occuper de plusieurs questions qui intéressent beaucoup, actuellement, les québécois, entre autres, la réorganisation de la Commission du Port de Québec. Le désir est d'avoir une commission de trois membres, comme celle de Montréal, et la ville de Lévis, s'il y a réorganisation veut être représentée dans la Commission.

Une autre question importante, est le choix du nouveau site de la branche locale du département de la Marine, qui doit établir ici ses usines de réparations.

On fait un fort mouvement pour faire transporter ces usines à la bouche de la rivière St-Charles, d'autres veulent qu'elles soient placées, le long de la rivière, en face du Wolfe Cove.

Demain après-midi, Sir Wilfrid sera l'hôte de Club des Dames Canadiennes, au Château. Il adressera la parole sur "Le commerce de la pelleterie en Canada depuis les origines de la Colonie."

LE TEXTE DE LA VULGATE

Le Père Gasquet qui travaille à le réviser est reçu par le Pape.

Rome, 4. — Sa Sainteté le Pape Pie X a reçu en audience le très révérend Père Francis Adlan Gasquet, abbé des Bénédictins anglais. Le Père Gasquet est le président de la commission chargée de la révision du texte de la Vulgate. Il a déclaré que les travaux étaient avancés. Il a aussi dit que la méthode dont il souffrait l'empêcherait de visiter les États-Unis et le Canada, maintenant, mais qu'il espérait faire, l'été prochain, un voyage au cours duquel il donnera des conférences en Amérique.

LE PEROU ET L'EQUATEUR

La difficulté au sujet des fron- tières sera soumise au tribunal de La Haye.

Washington, 4. — Le Pérou a accepté de soumettre la difficulté qui s'est élevée entre lui et l'Équateur, au sujet des frontières des deux pays, à la décision du tribunal de La Haye. Les États-Unis, l'Argentine et le Brésil qui sont les médiateurs dans la controverse attendent maintenant la réponse de l'Équateur, qui jusqu'à présent ne s'est prononcé au sujet de l'arbitrage du tribunal de la paix.

AEROPLANES DETRUIITS

Breslau, Allemagne, 4. — Le feu a détruit ce soir trois aéroplanes et cinq hangars à l'aérodrome de Wilhelmsbad. L'incendie a été allumé par une explosion qui s'est produite dans des réservoirs à benzine. On croit que cette explosion a été provoquée par une main criminelle.

LA LUTTE CONTRE LES TRUSTS

LE GOUVERNEMENT AMERI- CAIN POURSUIT TREIZE COMPAGNIES.

Elles sont accusées d'avoir mo- nopolisé le trafic de navi- gation.

New York, 4. — Le gouvernement a intenté, aujourd'hui, des poursuites contre treize des principales compagnies de transportation transatlantiques estimées contrôler 30 p.c. du trafic du transport, évalué à \$55,000,000 par année. Douze officiers des compagnies défendentes sont aussi pris comme co-défendants.

Le gouvernement accuse ces treize compagnies d'avoir fait un contrat illégal, le 5 février 1908, à Londres, par lequel elles se sont constituées en conférence Atlantique, avec pouvoir d'imposer de fortes amendes à tous les membres de la conférence qui manqueraient aux termes de l'arrangement et la compétition à outrance contre toutes les lignes qui ne feraient pas partie de la conférence. Comme résultat de ce contrat la flotte russe volontaire et la ligne russe-américaine entre New York et le Liban auraient été empêchées de faire affaires et d'accepter les conditions de la conférence.

Voici les noms des compagnies accusées: Allan Line Steamship Company, Limited, entre Liverpool, Boston et Philadelphie, Glasgow et Montréal; capital, \$3,220,000. International Mercantile Marine Company, capital, \$120,000,000. International Navigation Company. The Anchor Line (Henderson Brothers), Limited, entre New York et Glasgow; capital, \$2,875,000. Canadian Pacific Railway Company, entre Montréal et Liverpool; capital, \$200,000,000. Cunard Steamship Company, Limited, entre New York, Boston et Liverpool; capital, \$10,000,000. British and North Atlantic Steam Navigation Company, Limited. Hamburg-American-Line, entre Hambourg, New York, Boston, Philadelphie et Baltimore; capital, \$31,250,000. Holland-American-Line, entre New York et Rotterdam; capital, inconnu. North German-Lloyd, entre New York et Brème; capital, inconnu. Red Star Line, entre New York et Anvers.

White Star Line, entre New York et Liverpool. Russian East Asiatic Steamship Company, Limited, entre New York et Liban; capital, inconnu. Les défendeurs individuels, sous-officiers des compagnies défendentes sont: Philip A. S. Franklin, vice-président de l'International Mercantile Marine Company. Emil L. Boas, gérant-général, en Amérique et directeur de l'Hamburg-American Line.

Gustav H. Schwab, gérant général de la North German Lloyd Dock Company. Gustav H. Schwab, jr. Charles P. Sumner agent américain de la Cunard Steamship Company. Alexander E. Johnson, agent de passagers de la Scandinavian-American Line.

Bryce J. Allan, de Boston, directeur de la ligne Allan. H. C. Van Post, vice-président et directeur de la North German Lloyd Dock Company. William Coverly, président de Henderson Brothers, agent général de l'Anchor Line. John Lee. Adrian Gips. Max Straus.

Le prétendu contrat exigeait de chaque de ses signataires, le dépôt d'un billet promissive pour un montant de mille livres, pour chaque pour cent de trafic accordé au signataire. Si un membre de la conférence se retirait sans le consentement des autres le dépôt était forfait. Il était également forfait si un membre ne payait pas quatre livres pour chaque passager excédant le nombre régulier. Les amendes étaient divisées entre les membres non inculpés. Tous les différends étaient réglés par un arbitre qui avait le droit d'imposer une peine de 250 livres à tout membre qui aurait désobéi aux prévisions du contrat.

Ogden, (Utah) 4. — Arrêter un train et dévaliser les voyageurs semble être toujours la chose la plus simple du monde et devoir ne jamais passer de mode parmi les audacieux bandits des voies ferrées.

À la prise d'eau de Reese, à neuf milles d'Ogden (Utah) deux hommes masqués ont arrêté hier matin le train No. 1 du Southern Pacific en tournant la lumière rouge du signal. Dès que le convoi se fut arrêté les deux bandits sautèrent sur la plateforme de la locomotive en brandissant leur revolver sur le chauffeur et le mécanicien. Le chef de train qui arrivait pour voir ce qui se passait ne put que se tenir coi sous le canon des armes des assaillants.

L'un des deux bandits laissant son camarade la surveillance des deux employés masqués dans le premier wagon. Deux commissionnaires n'obéissant pas instantanément à son commandement le bandit tira deux coups

de revolver. L'un des deux hommes tomba blessé mort et l'autre s'affaissa, haïssé. Continuant sa marche, l'homme masqué entra l'arme haute, et tenant un sac d'une main dans un wagon occupé par de nombreux voyageurs qui au bruit des deux détonations avaient sauté à bas de leurs couchettes.

Sans se le faire dire deux fois tous vinrent déposer tour à tour dans le sac leur argent et leurs objets de valeur. Le bandit passa dans les autres wagons faisant répéter à chaque fois, la manœuvre exécutée par les voyageurs de la première voiture.

Chargés d'un riche butin les deux bandits quittèrent ensuite le train. À 8 heures 30 du matin, le train No. 1 arrivait à Ogden apportant le corps du commissionnaire tué. Le blessé a été transporté à l'hôpital.

Semi-ready Tailoring

VENTE DE VETEMENTS "DES ASSORTIS"

Une ligne seulement,
et c'est assez.

Le prix de valeur réelle est marqué dans la poche
Le prix de vente est marqué en chiffres communs

Ces magasins sont:

631 Ste Catherine Est — E. Bourassa & Cie
505 Ste-Catherine Ouest — Riley Horn
237 St-Jacques — Rod, Sangster, Jr.
1008 St-Laurent — Klein Bros

233-1-77.

E. & J. BURKE'S "Three Star"

OLD IRISH WHISKEY

Le VIEUX WHISKY D'IRLANDE, TROIS ETOILES de E. & J. BURKE, a, depuis au-delà d'un demi-siècle, maintenu sa réputation d'excellence toujours uniforme.

Sa finesse et sa délicatesse — sa saveur douce et moelleuse — font toujours les délices des amateurs de Vieux Whisky d'Irlande parfaitement authentique.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX MARCHANDS

233-1-P.

Nous avons un vaste assortiment d'
ESQUISSES
de Portraits, Paysages et Fleurs
que nous désirons vendre avant le
1er Janvier. Venez à bonne heure
et faites votre

CHOIX
FORT ESCOMPTE accordé sur ces
ESQUISSES
jusqu'au 1er Janvier 1911.

McARTHUR CO.
7 Phillips Square

Up 1580. Etabli en 1870.
OUVERT LE SOIR, CETTE SEMAINE, JUSQU'A 10 P. M.

233-1-P.

DERRICKS A Cordes et à Chevalet Immobile

ACCESSOIRES DE TOUTES SORTES POUR DERRICKS
CABLES, TRAINEAUX, SEAUX, POULIES, CRICS

F.H. Hopkins & Co. Successeurs de feu JAS. COOPER New Imperial Bank Building
PHONES MAIN 3420-3421

233-1-P.

MORT DU SENATEUR ELKIN

Washington, D. C., 4. — Le sénateur Stephen B. Elkins, de Virginie-Ouest, est mort ce matin, à minuit, après une maladie de langueur. Les membres de sa famille étaient à son chevet.

CHAMPAGNE

PIPER-HEIDSIECK

Le Meilleur Champagne

LAPORTE, MARTIN & CIE, LTYE,
MONTREAL. 231-0-176

EXPLOSION A OTTAWA

Seize employés l'échappent belle, hier.

Ottawa, 4. — Seize employés du département de l'analyse des alcools méthyliques, l'ont échappé belle, vers midi, alors qu'un baril, d'où on pompait l'alcool de bois, a fait explosion, causant un bruit formidable et mettant le feu à la bâtisse, aux Nos 317, 319 et 321 rue Queen. La bâtisse a été complètement détruite. La manufacture des alcools méthyliques était sous la surveillance de M. Walter Armstrong.

Persone heureusement n'a été blessé.

Les employés qui travaillaient au-dessus de l'étage où s'est produit l'explosion, ont tous pu se sauver en temps.

La valeur totale du stock d'alcool de bois, alcool de grain, alcool méthylique et autres ingrédients était d'à peu près \$15,000.

\$15,000 EN FUMÉE

Un édifice détruit par le feu au Manitoba.

Warden, Man., 4. — Pendant une violente tempête de neige, ce matin, l'édifice Wainwright, évalué à \$15,000 a été complètement détruit par le feu. La bâtisse était occupée par la succursale de la banque d'Ottawa. J. P. Hood, bijoutier, Coulter et Singer, avocats. Les assurances couvrent une partie des pertes.

LE CABINET PROVINCIAL

Une réunion du cabinet à Québec en vue de l'ouverture de la légis- lature provinciale.

Québec, 4. — Une importante réunion du cabinet provincial a eu lieu aujourd'hui, en vue de préparer l'ouverture de la législature, qui aura lieu le 10 janvier.

On croit que M. Antonin Gailpeault, député de Bellechasse, proposera l'adresse en réponse au discours du trône et que M. Hay, d'Argenteuil, secondera.

À cette même réunion, MM. C. C. Magnan et J. Sutherland ont été nommés respectivement inspecteurs catholique et protestant des écoles de la province de Québec.

INCENDIE A PEMBROKE

Le théâtre et la bibliothèque sont la proie des flammes

Pembroke, Ont., 4. — Le feu s'est déclaré dans le "People Theatre" cet après-midi, et l'édifice a été complètement détruit.

La bibliothèque qui occupait l'étage d'en haut est totalement perdue et plusieurs milliers de volumes ont été la proie des flammes.

Les pertes pour le théâtre sont de \$1200 à moitié couvertes par les assurances. M. Stewart, le propriétaire de l'édifice, perd \$10,000; il a \$5,000 d'assurances. La valeur des livres détruits est d'à peu près \$3,000. Le travail des pompiers a été difficile, vu le froid.

REVUE IMMOBILIERE

Montreal, 5 janvier 1911. L'année 1910 aura été très active, pour les immeubles, jusqu'au bout; le total de la dernière semaine, en plumes fêles, a dépassé le million. Il n'y a eu, au bureau d'Hochelaga et Jacques-Cartier, qu'une petite journée; le lundi de Noël; mais on s'est rattrapé les autres jours.

Table with columns: RUEES, QUARTIERS, PRIX le pied. Lists various streets and their corresponding prices per foot.

Voici les totaux des prix de vente par quartiers: MONTREAL EST, MONTREAL OUEST, HOCHELAGA - JACQUES-CARTIER.

Table with columns: Quartier, PRIX. Lists prices for various neighborhoods like St-Marie, St-Joseph, etc.

Voici les principales ventes enregistrées pendant la semaine terminée le 31 Décembre 1910.

BUREAU DE MONTREAL EST. Quartier St-Marie. Rue Chausse No 561 à 565, maison en bois et briques, lots Nos 1292-57 et 58.

Quartier St-Jacques. Rue St-Denis No 113 et 113A, maison en pierre et briques, lots Nos 431-11 et partie de 12, terrain de 26.6 x 90.

Quartier St-Louis. Avenue de l'Hotel de Ville No 350 et 355, maison en briques, lot No 941, terrain de 42 x 67.

Quartier St-Laurent. Rue St-Urbain No 691, Elgin No 138 à 148, maisons en briques, lots Nos 1074 à 1078.

Quartier St-Georges. Rue St-Catherine Ouest No 472 à 476.

Advertisement for DODD'S KIDNEY PILLS, featuring an illustration of a man and text describing the medicine's benefits for kidney ailments.

Advertisement for 'The Carth Co.' with the headline 'Y ARRIVE-T-IL DES ACADEMICIENNES EN FRANCE?' and text about the company's services.

Advertisement for 'The Carth Co.' with the headline '558 Ste-Catherine Ouest' and details about a property for sale.

Advertisement for 'The Carth Co.' with the headline 'MAISONNEUVE' and details about a new house for sale.

Advertisement for 'The Carth Co.' with the headline 'UN NOUVEAU CANAL' and details about a canal project.

Advertisement for 'The Carth Co.' with the headline 'UN MONUMENT A MOISANT' and details about a monument project.

Advertisement for 'The Carth Co.' with the headline 'LES FEMMES A L'ACADEMIE' and details about women's participation in an academy.

Advertisement for 'The Carth Co.' with the headline 'LA MORT DE RENNAID' and details about a death.

CE QU'EN PENSENT MM. EMILE FAGUET ET GUSTAVE GEFFROY. - UNE VIEILLE QUESTION, DIT LE "FIGARO". M. Emile Faguet étudie, dans le "Gaulois", la question qui vient d'être posée en France: "Doit-on admettre les femmes à l'Académie?"

Les Immortels se trouvaient trop enlevés par les courtisans et par les prélatés. L'élection d'un ancien maître à danser, Gerbaud Dubois, avait fait scandale; il est vrai que ce maître à danser avait traduit saint Augustin et Ciceron, ce que ne feraient pas au pied levé nos meilleurs professeurs de boston d'aujourd'hui.

Paris, 4 - Les cinq académies qui forment l'institut de France se sont réunies aujourd'hui dans une session conjointe. Elles ont discuté la question de l'admission des femmes à l'Académie.

Paris, 4 - Le jury du Coronar a rendu un verdict de mort accidentelle à la fin de l'enquête sur la mort du sergent armurier Rennaud, tué au cours d'une explosion.

Ottawa, 4 - Un message officiel reçu à Ottawa déclare que l'on a retrouvé les cadavres de quarante des victimes du tremblement de terre à Vevry.

St-Petersbourg, 4 - Un message officiel reçu à St-Petersbourg déclare que l'on a retrouvé les cadavres de quarante des victimes du tremblement de terre à Vevry.

Advertisement for 'The Carth Co.' with the headline 'LES FEMMES A L'ACADEMIE' and details about women's participation in an academy.

Advertisement for 'MAGIC BAKING POWDER' by E.W. Gillett Co. Ltd. Toronto, Ont. with an illustration of a woman and a child.

PETITES ANNONCES

PROPRIETES A VENDRE. A. ROBERGE, 70 St-Jacques. DANS LE CENTRE DE LA VILLE, près des St-Denis, deux grands blocs de maisons.

SITUATIONS VACANTES. BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT 244 Craig St. ENTREPRENEUR EN CHARGE de toutes les opérations de placement.

EMPLOI DEMANDE. FRANÇAIS parlant anglais correctement, peu de temps au Canada, cherche emploi dans commerce, office ou représentation.

SOLLICITEURS DEMANDES. Des hommes compétents trouvent un emploi lucratif comme solliciteurs d'annonces et représentant par lettre.

DIVERS. TOULOUSE, 25 - Annonce mortuaire pour M. J. J. D. B. 'La Canada'.

CHEVAUX A L'ENCAN. CHEVAUX A L'ENCAN, LES LUNDIS. Tous les jours de 2 à 6 heures P.M.

Advertisement for 'The St-Lawrence Sugar Refining Co., Ltd.' with the headline 'Un Triomphe dans le Raffinage du Sucre' and 'St-Lawrence Crystal Diamonds'.

Advertisement for 'The Phoenix Bridge & Iron Works, Ltd.' with the headline '83 rue Colborne' and details about bridge and iron work.

Chronique des Sports

LES WANDERERS GAGNENT UNE VICTOIRE DE FINISHERS

LES RENFREW FURENT MENAÇANTS JUSQUE DANS LA DERNIERE PERIODE. — LA JOUTE A ETE PROTESTEE PAR LES RENFREW.

Le hockey professionnel avait réuni une foule immense à l'Arena hier soir pour voir les Renfrew et les Wanderers à l'œuvre dans leur joute de début. Un semblant de description se lisait sur toutes les figures dans la première période. Le jeu était lent et les équipes paraissaient peu soucieuses de donner satisfaction au public. Les combinaisons qui sont toujours la partie attrayante du hockey se faisaient complètement défaut et l'on vit même plusieurs fois les joueurs de défense recourir aux "lifts" à la Mike Grant et à la Danny Swift pour débarrasser leur terrain. Cette période se termina avec un score égal de 1 à 1.

La deuxième période vit constamment les visiteurs à l'attaque. Les partisans des Wanderers paraissaient attristés de voir leur défense constamment acculés sur ses buts et leur consternation prit un caractère encore plus accentué lorsque Smith mit un deuxième point au crédit de son club. Disons en passant que les champions de l'an dernier eurent beaucoup à souffrir des explosions de certains joueurs.

Le tableau n'était guère encourageant à contempler pour les chauds supporteurs de l'équipe à M. McCafferty au commencement de la troisième période, Renfrew attaqua sans cesse et les Wanderers acculés sur leurs buts ne pouvaient mieux faire que se défendre.

Le public attendait le grand réveil. Le vent dans les dix dernières minutes de la joute. En bus "finishers" les Wanderers se lancèrent à l'attaque et scorent trois points. Quelle joie dans l'assistance!

Les groupes de Renfrew joliment turbulents jusque-là se turent et l'enthousiasme était le seul apaisant des fervents des Wanderers.

Les Renfrew essayèrent ensuite plusieurs fois de scorer mais le manque de précision leur fit manquer plusieurs belles chances de déjouer Billy Hern. La joute se termina par un score de 4 à 2 en faveur des Wanderers. Comme fiche de consolation les Renfrews firent la partie sous prétexte que Walter Small ne pouvait être substitué à Jimmy Gardner dans la troisième période.

Nous ne doutons nullement que M. O'Brien gagnera son point, car il est

stipulé dans les règlements que l'échange des joueurs n'est autorisé que dans les deux premières périodes. O'Brien, Cleghorn, Donald Smith, Fred Taylor et Bert Lindsay furent les meilleurs joueurs des Renfrew. Riley Hern qui sauva les Wanderers de la défaite dans les deux premières périodes mérite une mention spéciale.

Harry Hyland, Ernie Russell et Johnson, méritent d'être classés comme bons seconds sur la liste d'honneur des Wanderers. La joute fut rude, Cleghorn et Johnson furent blessés légèrement et purent revenir sur la glace. Voici quelle était la composition des équipes :

Wanderers.	Renfrew
Hern	Buts
Marshall	Points
Johnson	Couvert
Glass	Avants
Russell	Avants
Gardiner x	Avants
Hyland	Avants
Porteous	Umpires
	Jakes.

x x Remplacé par Small à la troisième période.

Arbitre — R. Meldrum, assistant, Reggie Percival.

Chronométréurs — MM. Martel et C. McKewen.

Pénitencier — M. Tom Yates Foster.

Scorer — Desse Brown.

Première période.

1ère partie, Renfrew, D. Smith, 6.30
2ème partie, Wanderers, Glass, 3.20
Joueurs punis — Gardner, 3 mins.
McNamara, 3 mins.; Gillerain, 3 mins.

Deuxième période.

3ème partie, Renfrew-Smith, 19.00
Joueurs punis — Rowe, 3 mins.;
Russell, 3 mins.; Marshall, 3 mins.;
Gardiner, 3 mins.; Rowe, 3 mins.;
Hyland, 1 min.; Gardner, 3 mins.;
Smith, 3 mins.

Troisième période.

4ème partie, Wanderers, Johnson, 21.30
5ème partie, Wanderers, Hyland, 4.10
6ème partie, Wanderers, Small, 3.00

Joueurs punis — Smith 3 mins.;
Cleghorn, 3 mins.; Russell 3 mins.

UNE REUNION DE SIX JOURS

DE TROT ET D'AMBLE S'OUVRIRA LE 19 COURANT AU PARC DELORIMIER.

Les amateurs de course au trot et à l'amble, qui depuis deux ans, sont privés de ce beau sport en hiver, auront sous peu l'occasion de satisfaire leur légitime passion en assistant aux prochaines grandes courses qu'organisent depuis plusieurs semaines déjà, le Montréal Driving Club.

Ces courses qui dureront six jours, commenceront le 19 courant et ne se termineront que le 26 du même mois. Le Parc DeLorimier, scène de tant d'exploits mémorables sera, encore une fois le théâtre d'une série de courses qui feront époque dans nos annales hippiques canadiennes.

Les organisateurs comptent sur la présence de soixante-quinze ou soixante chevaux, tant étrangers que locaux. La plupart de ceux qui iront au grand meeting de Toronto seront ici. Déjà un grand nombre ont été amenés d'avance sur les courses de la semaine du 19 courant et sensationnelles, car les chevaux qui y prendront part ont la plupart considérés très rapides sur la glace.

C'est au Parc DeLorimier que le record du monde sur la piste d'un demi mille fut établi, il y a deux ans, par Doris B., qui couvrit la distance en 2:14 1/4.

Y aura-t-il cette année, pour abaisser ce record prodigieux ?

Depuis plusieurs semaines les chevaux s'entraînent avec succès sur notre piste locale.

Les jockeys et entraîneurs sont pleinement satisfaits des résultats obtenus jusqu'à présent.

Il est tout probable que M. Harry Smith, de Buffalo officiera comme starter durant la grande semaine sportive.

Nous rappellerons aux propriétaires de chevaux que les inscriptions ne seront plus acceptées après la date du 12 courant.

Les coursiers suivants occupent déjà des stables au Parc DeLorimier.

Gold Hal à M. G. McPherson, Rachel et Nancy à M. L. J. Tarte, Lou R., à M. O. A. Rozon.

Prince Sarroway à M. F. St-Vincent.

Col. Taylor, à M. A. Laplante, Mouzar Girl à M. J. D. Houde, Geo. Caplan à M. G. McPherson, Patlan à M. Ed. Berchtoldt, de New-York.

Les suivants sont attendus ce soir de Toronto :

Hal B., Jr., à M. P. Kestner, de Sebringville, Ont., vainqueur du "Free for all".

Ideal à M. R. Baird de Hamilton, vainqueur de la classe 2.13 ambleurs.

Mariot Léonard, à M. J. Hudson, de Toronto, vainqueur de la classe 2.23, trot.

Lou Jean, à M. J. Powell, d'Orillia, vainqueur de la classe 2.29, ambleurs.

Jennie Hal, à M. W. A. Collin, Sunderland, Ont.

Gold King à M. W. Rowntree, de Weston, Ont.

Sir John à M. S. A. Proctor, Port Perry, Ont.

Lady Blant, à M. l'échevin McBride de Toronto.

Aleyde à M. P. Burnham, de Kingston, Ont.

Sunday Belle, à M. L. Beattie, Alliston, Ont.

Jennie Price à M. W. R. McGirr, d'Owen Sound, Ont.

Vio, et à R. J. Patterson, Toronto, (McGirr).

Temp, 2.30, 2.22, 2.21, 2.25

2.34, 2.17 1/2, 2.20 1/2

Classe 2.23, Bourse \$400—

Ritchie, par Mount Brino, A. G. Bedford, Chatham, (Bedford) 1 1 1

Dimity, par Argyle, D. S. Gilles, Hamilton, (Ray) 4 2 2

Violet, par Roadmaster, R. J. Patterson, Toronto, (Fleming) 2 1 3

Edith, par R. J. McPherson, Toronto, (McBride and McPhee) 5 5 4

Red Dart, Brown and Livingston, Blyth (Livingston) 6 7 5

Major Direct, F. W. Davies, Toronto (Sheppard) 7 6 6

Knight Onward, B. B. McCarth, Thamesford, (Ketchum) 3 3 dr

Gold King, V. W. Rowntree, Weston, (Rowntree) 8 dis

Temp, 2.1, 1-2, 2.22 1-2, 2.22 1-4.

Free-for-all, bourse \$400—

Hal B., Jr., par Hal B. P. Kestner, Sebringville, (Eason) 1 1 1

St. Anthony, par Bourbon Patch, P. Burnham, Kingston, (Burnham) 4 2 2

Mattie Chimes, par Chimes Echo, Dr Groves, Rochester, N.Y. (Toor) 2 3 3

Sunday Belle, par Dignus, R. Beattie, Alliston, (McPhee) 3 4 1

Temp, 2.21 1-2, 2.17, 2.20 1-2

Cobourg (Junior) — Willie Cunningham, Gerald R. Hornbeck, Charlie L. Fairbanks, Roy D. Niles, Wilfred Gliddon, J. E. Doherty, Vincent R. Peachey, James Freeman, Stanley Aitchison.

Cobourg (Int.) — John Lewis,

DANFIELD GAGNE LA PRINCIPALE

LES STAKES LAKELAND SONT REVENUS A UN GRAND FAVORI, A MONCRIEF PARK.

Jacksonville, 4. — La piste de Jacksonville était très lourde et après-midi, mais les parcours n'ont pas empêché les favoris de se classer. La principale attraction du programme, les stakes Lakeland ont été gagnées par le favori Danfield. Sommaire :

1ère course, à réclamer, chevaux de 3 ans, 5 1-2 furlongs. — 1, Golden, 101, Sweeney, 64, 1 3 à 1, 3 à 2; 2, Startler, 104, McTaggart, 6 à 1, 5 à 2, 6 à 5; 3, Borrower, 107, Goldstein, 6 à 1, 3 à 1, 3 à 2. Temps, 1:10 2-5. Zool, l'm Thre Donald Laurence, Floory Bryan, Discontent, Ford, Dan, Dusty, Grand Peggy, Myrtle Myron, ont aussi couru.

2ème course, à réclamer, \$100 chevaux de 3 ans, 6 furlongs. — 1, Mindinette, 104, Loftus, 8 à 5, 7 à 10, 1 à 3; 2, Idleweiss, 110, Herbert, 15 à 1, 6 à 1, 5 à 2; 3, Trustee, 113, Gross, 6 à 1, 2 à 1, 8 à 5, 3 à 5. Temps, 1:16 2-5. Red Bob, Ilma, Aldria, The Whip et Detect ont aussi couru.

3ème course, \$400, chevaux de 4 ans et plus. — 1, May Amelia, 111, McCahey, 4 à 5, 1 à 3; 2, Sylvestris, 106, Wilson, 8 à 1, 3 à 1; 3, Hudas Sister, 106, Goose, 6 à 1, 8 à 5, 3 à 5. Temps, 1:16 1-5. Lord Nelson, Starboard, Husky, The Minks ont aussi couru.

4ème course, les stakes Lakeland, \$1,300, chevaux de 3 ans et plus. — 1, Danfield 108, Davis, 18 à 5, 6 à 5, 3 à 5; 2, Bye Straw, 109, McCahey, 5 à 1, 2 à 1, 4 à 5; 3, Planutus, 109, Wilson, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5. Temps, 1:03 2-5. Florin, King Cobalt, Uncle Jimmy Gray, Darling ont aussi couru.

5ème course, à réclamer, \$100, un mille, 70 verges. — 1, Spindle, 104, Davenport, 5 à 1, 8 à 5, 3 à 5; 2, Heart Pang, 107, Gross, 8 à 1, 2 à 1, 4 à 5; 3, Radium Star, 101, Sweeney, 10 à 1, 3 à 1, 8 à 5. Temps, 1:51 5-8. Martin Sturtevant, Hibernica, Star Blue, Ben. Howe, Minot et Bedminster ont aussi couru.

6ème course, à réclamer, \$400, 1-16 mille. — 1, My Gal, 109, Sweeney, 6 à 1, 2 à 1; 2, Atrocard, 109, Gross, 5 à 1, 2 à 1; 3, St. Joseph, 106, Killingsworth, 5 à 1, 2 à 1. Temps, 1:51 3-5. The Monk, Princlike, Pulka, Mermah, et Camel ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de jeudi après-midi :

1ère course. — Frances Dean, Colletter, Gold Mine, Mary Lee Johnson, Silas Grump, Mora Light, Grace Mc., Lillian E., Naughty Rose, Rose of Jeddah, Little Marian, Sister Florence, Drexel Hill, Efficiency, 115; Stienhit, Eaton, 118.

2ème course, à réclamer, 6 furlongs. — Ben. Lemon, Morning Song, Emma Stuart, Ford Bank, 93; E. T. Shipp, Louis Reil, 99; Mystifier, 104; Marie Hyde, 110.

3ème course, 7 furlongs. — Long Hand, 101; Dr Holzberg, Carlton G, 104; Bob C., 106; Tom Hayward, 109.

4ème course, à réclamer, chevaux de 3 ans et plus, un mille et 70 verges. — Limpet, 93; Aviator, 98; Miss Marjorie, 100; Wander, 104; Roseburg II, Earl et Richmond, 107.

5ème course, 6 furlongs. — Eye White, 104; May Amelia, 105; Nanette, 106; Col. Ashmeade, 109; Smoker, 110; All Rod, 111.

6ème course, 1-16 mille. — Whip, 104; Radium Star, 96; Starover, Ed. Keck, 101; Falcada, 108; Judge Walton, 106; Mique O'Brien, 112.

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL Cette semaine 20 h 8 3/4 p.m.
Colin Ste-Catherine et Beauty
Le seul Théâtre Français à Montréal
SEULS A LA GRANDE MARIERE
Sem. Proch. "L'EMIGRE" 281-1-A.

ORPHEUM Cette semaine 20 h 8 3/4 p.m.
LES MANNQUINS DE SCHICHTL
8 AUTRES GRANDES ATTRACTIONS 8
PRIX D'ORDRE
Up 74—Telephones—988 212-3-A

Princess GEORGE dans "Sauce For The Goose"
Mat. Samedi

SEMAINE PROCHAINE
LA PLUS GRANDE COMEDIE MUSICAL DE L'ANNEE

MARIE DRESSLER
dans
Tillie's Nightmare
Telle que représentée 389 fois à New York 283-2-A.

THE CANADIAN BREWING CO.
The National Breweries, Ltd. Successeurs
BRASSEURS DE BIÈRE ET PORTER
218 AVENUE DE L'ORIMIER
Tel. Bell Est 463. Marchande 163-185-n-8

LES SIMCE SONT SUSPENDUS

L'O.H.A. A ORDONNE A TOUS SES CLUBS ENREGISTRES DE NE PAS RENCONTRER CETTE EQUIPE.

Toronto, 4.—Le secrétaire de l'O. H. A., reçoit tous les jours les certificats d'enregistrement des joueurs des différents districts de l'Association.

Des ordres sévères ont été donnés à tous les clubs de ne pas rencontrer les Simces qui viennent d'être suspendus par l'O. H. A. Voici la liste des joueurs inscrits jusqu'à date.

Woodstock (Junior) — Norman McP. Clark, W. Hamilton Davis, Russell H. Spendercock, Cecil Bryson, Wm. E. Spith, Albert E. Wright, Grafton, G. Smith, Laurence A. Cole, Charles C. Davidson, Jas. R. Utting.

Meaford (Junior)—Roy Glover, Rudolph Racine, C. W. McKinley, Herbert Brown, Harry Aikens, Karl Johnstone, Geo. S. Gray, Clare Agnew, John Macdonald, Fred, J. Roberts.

Markdale (Junior)—Geo. F. Mercer, Hugh H. Mercer, Charles S. Balzard, John D. Mercer, Robert W. Fletcher, Charles L. Burnside, B. E. Fletcher.

Huntsville (Junior) — Dugald A. Matheson, Charles Thompson, Harry Thompson, Arthur Blackburn, Henry M. Wattison, Victor Pym, Harold Thomas, Roy P. Clark, Thos. C. Graham, Myrl. E. Mosley, Gray, Clare Agnew, John Macdonald, Fred, J. Roberts.

Gravenhurst (Junior) — Robert G. Styles, H. Wm. Christensen.

Peterboro (Junior) — Arthur R. Reynolds, John Coughlin, Harold Matthews, James M. Martin, Frank Helfernan, Arthur P. Hall, E. W. Pratt, Allen Wade, John E. Patterson, Alvin Sables.

Midland (intermédiaire) : E. C. Gould, Howard E. Hastings, Joe Lavereau, Chas. Scott, A. E. Switzer, Frank Chas. W. Nicholls, E. Levinge, Jas. B. Hanley.

Toronto Rowing Club (senior) — Edwin Whale, Wm. J. Whale, W. H. Williams, H. R. Ardiagh, Lorne R. Bartlett, A. Maclean, A. McDonald, Reg. Empey.

Midland (Junior) — Norman Grant, Albert Woods, Herbert Mohan, Guy Hanley, James Leroux, Wesley Kenney, L. Carpenter, Percy Barry, Frank Hubert, Wm. Farrell.

New Hamburg (Int.) : Clayton H. Forler, A. Brook Puddicombe, Drumbo, (Int.) : Beverly Burgess, Jack Lillico, H. E. Boster.

Penetang (Junior) : Robert Rumble, O. Mosson, H. Hollister, Heber Wright, Fred J. Richardson, Norman G. Stalker, Wm. Pitz, Leg. F. Bellehumeur, Bert Corbeau, Louis Gervais, Thomas Devlin, Oswald Bellevoise.

Cobourg (Junior) : Willie Cunningham, Gerald R. Hornbeck, Charlie L. Fairbanks, Roy D. Niles, Wilfred Gliddon, J. E. Doherty, Vincent R. Peachey, James Freeman, Stanley Aitchison.

Cobourg (Int.) : John Lewis,

UN SUCCES TRES CONCLUANT

A COURONNE LES COURSES DE DUFFERIN PARK. — LE PUBLIC A BIEN REPONDU A L'APPEL DES ORGANISATEURS.

Toronto, 4. — La réunion de trot et d'amble de Dufferin Park s'est terminée hier. Le succès le plus concluant a couronné cette réunion. Voici les résultats des épreuves de clôture.

Classe 2.13 ambleurs, Bourse, \$400—

Ideal, par Arbutuskan, R. Baird, Hamilton, (Rombough) 1 2 6 2 2 1 1

Aleyde, par Alcyoro, P. Burnham, Kingston, (Burnham) 3 3 8 1 1 2 2

Carlmore, (John-Sunday Belle, R. Beattie, Alliston, (McPhee) 8 4 2 4 5 ro

Berlin Belle, J. W. Davies, Berlin, (Davies) 7 5 4 3 4 ro

Harry Hill, R. Hill, son) 1 4 5 5 3 ro

Jim Fisher, P. J. Stone, Collingwood, Stone, Collingwood, (Green) 5 6 3 dis.

Hal Direct, Oshawa and Woodruff, Brooks va (Benedict) 5 7 7 dr

Jennie Price, E. R. McGirr, Owen Sound (McGirr) 2 1 1 dis

Temp, 2.30, 2.22, 2.21, 2.25

2.34, 2.17 1/2, 2.20 1/2

Classe 2.23, Bourse \$400—

Ritchie, par Mount Brino, A. G. Bedford, Chatham, (Bedford) 1 1 1

Dimity, par Argyle, D. S. Gilles, Hamilton, (Ray) 4 2 2

Violet, par Roadmaster, R. J. Patterson, Toronto, (Fleming) 2 1 3

Edith, par R. J. McPherson, Toronto, (McBride and McPhee) 5 5 4

Red Dart, Brown and Livingston, Blyth (Livingston) 6 7 5

Major Direct, F. W. Davies, Toronto (Sheppard) 7 6 6

Knight Onward, B. B. McCarth, Thamesford, (Ketchum) 3 3 dr

Gold King, V. W. Rowntree, Weston, (Rowntree) 8 dis

Temp, 2.1, 1-2, 2.22 1-2, 2.22 1-4.

Free-for-all, bourse \$400—

Hal B., Jr., par Hal B. P. Kestner, Sebringville, (Eason) 1 1 1

St. Anthony, par Bourbon Patch, P. Burnham, Kingston, (Burnham) 4 2 2

Mattie Chimes, par Chimes Echo, Dr Groves, Rochester, N.Y. (Toor) 2 3 3

Sunday Belle, par Dignus, R. Beattie, Alliston, (McPhee) 3 4 1

Temp, 2.21 1-2, 2.17, 2.20 1-2

Cobourg (Junior) — Willie Cunningham, Gerald R. Hornbeck, Charlie L. Fairbanks, Roy D. Niles, Wilfred Gliddon, J. E. Doherty, Vincent R. Peachey, James Freeman, Stanley Aitchison.

Cobourg (Int.) — John Lewis,

LES QUILLES A SOREL

LES SPORTSMEN DE L'EN-DROIT SE LIVRENT PASSIONNEMENT A CE JEU D'INTERIEUR.

Sorel, 4. — Sorel ne teste pas en arrière des autres villes du Canada sous le rapport du sport. Nos allées de quilles sont spécialement le théâtre de joutes animées. Les clubs St-Laurent et Canadien ont joué le 30 décembre dernier et le premier a remporté la palme par une majorité de 137 points. Sommaire :

ST-LAURENT

Lippé	162	123	157	442
Pagé	138	167	147	440
Gaucher	138	169	137	441
Thibou	121	153	164	441
Matte f.	132	119	121	372
Pelletier	115	137	88	340
Grand total				2529

CANADIEN

Clairmont	117	120	161	398
Chrétien	181	153	143	477
Jacques	146	113	120	379
Gendron	139	145	95	383
Péloquin	117	142	130	389
Boucher	101	140	125	366
Grand total				2392

Majorité St-Laurent 137

QUERIE AU TRAVAIL

Toronto, 4. — Charlie Querrie a déjà commencé le recrutement de son équipe pour la saison 1911. Lillie, des Eatons de l'an dernier, a signé aujourd'hui un contrat avec le gérant des Tecumseh et sera réserviste pendant toute la saison prochaine.

LES COURSES DE LACHINE

NEUF INTERESSANTES EPREUVES SUR LA GLACE HIER APRES-MIDI.

De très belles courses de chevaux en harnais ont eu lieu à Lachine hier après-midi, sous l'œil de nombreux spectateurs qui ont décidé des vainqueurs.

SOMMAIRE

Free-for-all —

Col. Taylor (A. Laplante), 1 2 1
Lou R. (Rozon), 3 1 2
Dan K. (Corbell), 1 2 3 3
Tubulina (Lechevre), 1 3 3
Temp, 2:32, 2:37, 2:32.

Classe de 2:35 ambleurs —

Black Mary (Daoust), 3 3 1 1 1
Lady Jim (Lechevre), 1 2 1 3 2 2
Nicky (Corbeau), 2 1 2 2 3 3
Temp, 2:47 1-2, 2:45, 2:46, 2:39, 2:40, 2:40.

OH YOU ! LES ZOULOUS

Les Zoulous et les Pieds Noirs d'Hochevala joueront au Jubilé vendredi à 10.30 a.m. Ces équipes sont formées de la fine fleur des joueurs du "quarter" et sauront établir d'une façon incontestable "leur supériorité" sur toutes les équipes de la Nationale. Voici quel sera l'équipement des équipes :

Zoulous — F. Talbot
Dr Ledue Buts
Jos Thoun Points
Dr Bonnier Couverts
Dr Santoir Art. Lauzon Rovers
Jos Cardinal Dr Opzomer Centres
W. Desjardins L. Naud Alliers
J. E. Desroches A. A. Desroches Alliers
Dr Marin Arbitre — E. C. St-Père.

LE COMMERCE CANADIEN

Notre commerce par capita est plus considérable que celui de n'importe quel autre pays du monde, exception faite de la Grande-Bretagne.

Les chiffres suivants l'établissent :

Pays	par capita
Grande-Bretagne	\$105.25
Canada	\$72.42
Etats-Unis	\$53.39

Un autre chiffre qui s'est terminé en 1909, l'augmentation du Commerce du Canada a été de 89 p. c.

Augst, du Pays, 48.14
Etats-Unis, 55.19
Grande-Bretagne, 105.25

La République Argentine, seule, a vu son Commerce s'accroître plus rapidement que le Canada. Son pourcentage a été de 104.88 p. c.

LES GRAINS A BUFFALO

Ble du printemps, cours plus élevé ; lots No 1 des saisons du nord \$1.25 à \$1.30; No 2 blanc plus fort, No 2 rouge 90; No 2 blanc 90.

Maïs — Marché soutenu. No 3 jaune, 48 3/4; No 4 jaune 47 sur voie.

Orge — Marché soutenu. No 2 blanc 38; No 3 blanche 35-1/2; No 4 blanche, 34.

Seigle — Pour drèche 90 à 97. Seigle, — No 2 sur voie 85.

MARCHE AUX GRAINS DE CHICAGO

Blé	Ouy	Haut	Bas	Clôture
Mai 95-2 98	98	98	98	98
Jul. 95-2 98	95-1/2	95-1/2	95-1/2	95-1/2

LE FOIN

Marché calme.

No 1 \$11.00 à \$11.50.
No 2 \$10.00 à \$10.50.
Luzerne, \$7.00 à \$7.50.
Luzerne mélange, \$7.50 à \$8.00.
Foin No 2, \$9.00 à \$9.50.

LA VOLAILLE

Dindes de choix la livre, 18-1/2 à 20 1/2 à 19c.

Dindes, bonne qualité la livre, 18-1/2 à 19c.

Oies, la livre, 15c à 14c.
Poulets la livre, 12c à 15c.
Oisons, la livre, 16c à 15c.
Canards la livre, 12c à 15c.

ISSUES DE BLE

Son de l'Ontario, \$19.00 à \$20.00.
Middling de l'Ontario, \$22.00 à \$22.50.
Shorts du Manitoba, \$21.00 à \$22.00.
Son du Manitoba, \$18.00 à \$20.00.
Moulin pur grain, \$21.00 à \$22.00.
Moulin mélange, \$25.00 à \$25.00.

LA FARINE

Patentes de blé du printemps de Manitoba, bourse \$5.00; 2èmes \$5.10; patentes de blé, qualité ordinaire, \$4.75 à \$5.00; straight rollers, \$4.00 à \$4.25; extra \$1.65 à \$1.75.

LES GRAINS A WINNIPEG

Le marché du blé a été stationnaire hier à Winnipeg, mais on s'attend à une hausse très-prochaine des cours.

Cours d'aujourd'hui.

Mai	97	97	96 3/4	96 3/4
Jul.	98 1/2	98 1/2	98 1/2	98 1/2
Mai	37 1/8	37 1/8	37 1/8	37 1/8
Jul.	38 1/4	38 1/4	38 1/4	38 1/4

Arivages hier 72 wagons, au lieu de 100 wagons il y a un an.

LE BETAIL A MONTREAL

Arivages au marché du quartier est, du Pacifique Canadien 600 têtes de gros bétail, 170 moutons et agneaux, 1100 porcs et 100 veaux. Jours bœufs vendus de \$5, qualité ordinaire, \$8, 50, bonne qualité; Vaches \$3.00 à \$4.25; Taurillons \$3.00 à \$4.00.

Moutons vendus de \$4.25 à \$4.50; Agneaux vendus de \$5.25 à \$6.50. Porcs, cours un peu plus élevés, de 77.35 à 77.75.

Veaux, \$3.00 à \$10.00.

LE BETAIL A NEW-YORK

Bœufs arivages 7,880 têtes; 10 wagons en vente.

Jeunes bœufs, 5.15 à 6.80.
Taurillons, 4.00 à 5.25.
Veaux, 2.40 à 5.00.

1-2 à 10-12c.
Bœufs préparés, marché soutenu de 12.3-4 à 14c; bœufs de réfrigérateurs cours plus faible de 9.5-8 à 9.7-8c la livre. Exportations 18 têtes de gros bétail et 80 moutons.

Arivages 870 têtes; 450 mis en vente.

Veaux 7.00 à 10.75; veaux de lait 4.50 à 6.00; veaux indiens, 6.25.
Bœufs préparés (Villo) 11 à 16c; veau préparé (campagne) 8 à 12c; 2c. Moutons et agneaux arivages 6,507 têtes; 11 wagons en vente, tous vendus.

Moutons 2.50 à 4.00, moutons de rebut, 2.00 à 2.25; agneaux 6.15 à 8.85.
Porcs Arivages 6,480 têtes; un dérivé en vente; Marché ferme de 8.35 à 8.75.

LE BETAIL A BUFFALO

Veaux arivages 75 têtes; marché actif et en hausse; 7.00 à 11.00.
Porcs (2,200), 8.90 à 9.00.
Moutons et agneaux, arivages 3,200. Bœufs 4.50 à 6.80, moutons de rebut, 2.00 à 2.25; agneaux 6.15 à 8.85.
Porcs Arivages 6,480 têtes; un dérivé en vente; Marché ferme de 8.35 à 8.75.

HUILES ET ESSENCES

A Londres —

Graine de lin de Calcutta avril, juin, 44 3/4.
Huile de lin 42s. 9d.
Huile de balaisne 28s.
Pétrole américain retiré 5-1-2s.
Essences 6-3-4d.
Essence de térébenthine 58s. 3d.
Résine américaine clarifiée 18 1/2 d.
Résine bonne qualité 17s. 1-1-2d.
A Anvers : —

Pétrole 10 francs.

LE COMMERCE CANADIEN

Notre commerce par capita est plus considérable que celui de n'importe quel autre pays du monde, exception faite de la Grande-Bretagne.

Les chiffres suivants l'établissent :

Pays	par capita
Grande-Bretagne	\$105.25
Canada	\$72.42
Etats-Unis	\$53.39

Un autre chiffre qui s'est terminé en 1909, l'augmentation du Commerce du Canada a été de 89 p. c.

Augst, du Pays, 48.14
Etats-Unis, 55.19
Grande-Bretagne, 105.25

La République Argentine, seule, a vu son Commerce s'accroître plus rapidement que le Canada. Son pourcentage a été de 104.88 p. c.

LES GRAINS A BUFFALO

Ble du printemps, cours plus élevé ; lots No 1 des saisons du nord \$1.25 à \$1.30; No 2 blanc plus fort, No 2 rouge 90; No 2 blanc 90.

Maïs — Marché soutenu. No 3 jaune, 48 3/4; No 4 jaune 47 sur voie.

Orge — Marché soutenu. No 2 blanc 38; No 3 blanche 35-1/2; No 4 blanche, 34.

Seigle — Pour drèche 90 à 97. Seigle, — No 2 sur voie 85.

MARCHE AUX GRAINS DE CHICAGO

Blé	Ouy	Haut	Bas	Clôture
Mai 95-2 98	98	98	98	98
Jul. 95-2 98	95-1/2	95-1/2	95-1/2	95-1/2

LE FOIN

Marché calme.

No 1 \$11.00 à \$11.50.
No 2 \$10.00 à \$10.50.
Luzerne, \$7.00 à \$7.50.
Luzerne mélange, \$7.50 à \$8.00.
Foin No 2, \$9.00 à \$9.50.

LA VOLAILLE

Dindes de choix la livre, 18-1/2 à 20 1/2 à 19c.

Dindes, bonne qualité la livre, 18-1/2 à 19c.

Oies, la livre, 15c à 14c.
Poulets la livre, 12c à 15c.
Oisons, la livre, 16c à 15c.
Canards la livre, 12c à 15c.

ISSUES DE BLE

Son de l'Ontario, \$19.00 à \$20.00.
Middling de l'Ontario, \$22.00 à \$22.50.
Shorts du Manitoba, \$21.00 à \$22.00.
Son du Manitoba, \$18.00 à \$20.00.
Moulin pur grain, \$21.00 à \$22.00.
Moulin mélange, \$25.00 à \$25.00.

LA FARINE

Patentes de blé du printemps de Manitoba, bourse \$5.00; 2èmes \$5.10; patentes de blé, qualité ordinaire, \$4.75 à \$5.00; straight rollers, \$4.00 à \$4.25; extra \$1.65 à \$1.75.

LES GRAINS A WINNIPEG</

Le Canada

MONTREAL, 5 janvier 1911.

Nos ministres à Washington

NEGOCIATIONS DE TARIF ET AUTRES

Autrefois, lorsque nous avions quelque chose à régler avec Washington, il nous fallait invoquer l'aide du Ministre des Colonies, qui communiquait avec le ministre des affaires étrangères, d'où partait une communication à l'adresse de l'ambassadeur de Sa Majesté à Washington.

Les temps sont changés. Il y a en train entre les Etats-Unis et le Canada, des négociations visant à un arrangement fiscal comportant des concessions tarifaires réciproques. Les Etats-Unis ont envoyé à Ottawa, au mois de novembre, deux négociateurs dûment accrédités. Le Canada, aujourd'hui, envoie à Washington, pour continuer ces négociations, deux ministres accrédités.

Et l'arrangement qui en sortira, sera, s'il prend la forme d'un traité, transmis à Sa Majesté George V pour sa sanction. Et il est possible qu'il soit simplement mis sous la forme d'une législation concurrente rétroactive, auquel cas le Canada, n'aura besoin de rien référer au gouvernement impérial.

Trois autres ministres canadiens vont également à Washington pour négocier; Sir A. B. Aylesworth et l'hon. M. Brodeur, pour des arrangements de détail au sujet des pêcheries, et l'hon. M. Graham, pour arriver à une entente sur la mise à exécution des mesures proposées par la récente conférence au sujet des taux de transports internationaux par chemin de fer.

Le desideratum formulé par Sir Wilfrid Laurier, après l'arbitrage des frontières de l'Alaska, est donc atteint.

Nous avons le droit de négocier nous-mêmes nos traités. C'est évidemment un progrès considérable dans la voie de l'autonomie.

A propos des négociations tarifaires, la presse protectionniste prend occasion du récent triomphe des démocrates, qui seront la majorité au prochain congrès, pour dire que nous ne devrions faire aucune réduction de tarif pour en obtenir d'équivalentes aux Etats-Unis, parce que les démocrates vont réduire d'eux-mêmes leur tarif, sans que nous ayons besoin de faire de sacrifices pour cela.

Ce point de vue égoïste pêche par plus d'un côté. Il ne tient pas compte du fait que le Canada pourrait, lui aussi, désirer faire des réductions sur certaines importations des Etats-Unis, par exemple les instruments aratoires et les bois, — et que, si nous ne donnons pas suite aux négociations entamées, nous ne pourrions rien réclamer en échange.

D'ailleurs, il ne serait pas conforme à la courtoisie que se doit entre nations, de rompre une conversation entamée à raison d'un changement politique qui point, plutôt qu'il ne s'accuse chez l'une d'elle.

Il est donc conforme à nos intérêts, comme aux convenances internationales, que les négociations, avec les Etats-Unis se continuent.

Les bonnes routes

LA CAMPAGNE DE PROPAGANDE

Un journal anglais d'Ontario, parlant de l'amélioration des voies rurales lance cet axiome malheureux: "Better roads mean cheaper food", traduction libre:

Excellentes routes, diminution dans la cherté de l'alimentation. La juste de cette remarque ne se discute pas et cependant que de misère, que de travail, pour inculquer à nos cultivateurs des vérités aussi lumineuses, aussi éclatantes qu'elles sautent aux yeux du moins intéressé.

C'est qu'il y a chez nous, une certaine apathie bien française, qui comprend l'amélioration, mais qui n'en fait rien, chose curieuse, lui est réfractaire. Bah! disent nombre de cultivateurs, nous avons eu ainsi vécu, pourquoi donc changer notre train d'existence.

C'est là une erreur profonde et malheureusement commune. Parce que nos ancêtres ont patégué dans l'ornière, devons-nous les suivre, plutôt que d'en sortir et n'est-ce pas là le raisonnement le plus absurde qu'on saurait imaginer.

Nous vivons aujourd'hui dans le siècle par excellence du progrès, celui qui nous favorisera outre mesure et que l'histoire nommera sans aucun doute celui du Canada. Il faut donc de toute nécessité que nous fassions trêve à la routine et que nous soyons

de notre époque c'est à dire que nous montrions un esprit essentiellement progressif.

Et s'il y a un point sur lequel nous sommes en retard d'un siècle pour ne pas être excessif, c'est assurément celui de l'entretien de nos voies rurales, pour lesquelles on n'a jamais rien fait ou peu s'en faut.

Et n'aurait-on pas à discuter un seul instant que c'est là le point capital intéressant toute la population agricole au suprême degré, point dont elle doit attendre toute son expansion, toute sa fortune. Il est vraiment temps que nous réagissions vigoureusement, si nous ne voulons pas nous créer par notre propre faute une situation pénible à cette période de circulation intense dont nous serons privés pour peu que l'on continue le "statu quo" lamentable où nous sommes plongés.

Nous espérons que le grand mouvement qui vient de se produire trouvera un écho dans les plus petites paroisses de la Province et que la classe agricole aura à cœur sa bonne réputation dans cette occasion, d'autant plus qu'en travaillant à l'amélioration des chemins nationaux, des dessertes communales, chacun travaillera dans son propre intérêt, puisque comme le dit si bien l'organe anglais que nous citons au début: "Better roads mean cheaper food."

Annexion pure et simple

CE DOIT ETRE LA NOTRE TENDANCE

On mentionne en ce moment-ci différents projets, tendant tous par un moyen ou l'autre, à grouper autour de la métropole les municipalités qui, de soit pas encore annexées et qui, n'elles-mêmes, ne semblent pas vouloir l'annexion.

Tous ces projets comportent des moyens termes; ne fut-ce que pour l'étude qu'ils ont exigée, ils doivent certes être pris sérieusement en considération.

Mais à notre point de vue, ils ne sont vraiment intéressants que parce qu'ils sont une forme du sentiment annexionniste; et nous croyons que dans l'intérêt de Montréal, il serait de beaucoup préférable qu'on en arrivât directement à l'annexion pure et simple.

On a parlé de fédération; mais créer un état dans un autre état serait, sans doute, de mauvaise politique, et ce pourrait bien être simplement remédier à un inconvénient par un autre inconvénient.

Nous l'avons déjà dit, il est de l'intérêt public de Westmount, de Maisonneuve, d'Outremont de s'annexer et si les citoyens de ces municipalités se refusent en partie à renoncer dans le "Greater Montreal,"

c'est qu'ils sont poussés par des intérêts particuliers, rien autre chose. Peut-on comprendre en effet la position de Westmount et de Maisonneuve, enclavées dans la ville? Est-ce que cette position est normale, est-elle acceptable? Assurément non, et nos voisins le savent bien. Il faudra tôt ou tard qu'ils en arrivent là, et le préférable, nous parlons toujours dans l'intérêt public, serait que ce soit dès maintenant.

Tous les moyens n'ont pas encore été employés pour persuader à ces municipalités l'annexion à la métropole et nous sommes d'avis que même au cas où ces annexions nous paraîtraient pour le moment du moins peu avantageuses, elles auraient quand même leur bon effet, car il n'y a pas à se le dissimuler, plus nous avons, plus il sera difficile d'entamer des pourparlers et d'en arriver à un règlement.

Et puisqu'il n'y a pas d'autre solution pratique en vue, ne serait-il pas préférable de suite de trancher le noeud gordien. Ce qui serait fait, serait fait et ce serait toujours bien la une question épineuse définitivement réglée.

La convention forestière

On se propose, ainsi qu'on a pu le voir par les dernières dépêches reçues de Québec, de donner à la Convention forestière du 18 janvier une importance sans précédent jusqu'ici.

C'est donc dire qu'on se préoccupe soit à Ottawa soit dans toute les provinces de cette vitale question plus que jamais, et qu'on veut apporter à cette partie de notre domaine national, une sollicitude toute spéciale, dont elle a manqué jusqu'ici.

Nos ressources forestières sont aujourd'hui presque incalculables, le fait est connu, surtout depuis que l'on pénètre de plus en plus dans les régions du Nord; mais il ne faudrait pas croire pour cela, cependant que nous ne devons pas y veiller avec un soin tout particulier. Avec le temps elles s'épuisent et c'est à l'avenir qu'il faut songer.

De plus, dans un pays vaste comme le nôtre où des besoins urgents se présentent à chaque instant, réclament pour s'y conformer un apport considérable de fonds, où saurait-on mieux trouver cet apport que dans l'exploitation forestière bien organisée et faite avec sagesse et prévoyance?

Les immenses étendues de terrains boisés, comme du reste nos districts miniers nombreux et fort riches pour la plupart, sont les plus grandes ressources où nous devons par la suite puiser durant de longues années.

On pourrait à ce sujet nous approprier en le dénaturant un peu le fameux mot de Sully en disant: "Bois et mines sont les mamelles du Canada."

C'est donc avec raison que les autorités fédérales et provinciales se sont tournées de ce côté et qu'on a envisagé la question forestière sous son vrai jour; celui de la dépendance de notre avenir, celui d'où nous devons attendre notre prospérité. Il y a déjà longtemps que ce pas eût dû être fait, mais il fallait de toute nécessité voir aux besoins les plus urgents, après le long régime conservateur qui nous avait appauvri et que seize années de pouvoir avec une somme considérable de travail ont fait oublier, en nous relevant d'une façon vraiment étonnante si l'on envisage cette période de temps relativement courte et pendant laquelle on a dû voir à tant de choses.

Le mouvement est en tous cas lancé et pour peu que l'on marche du train dont l'on a marché depuis deux ans, nous assisterons certainement à bref délai à une rénovation du service forestier dans le Dominion.

Aussi est-ce avec orgueil que nous devons voir les préparatifs grandioses que l'on fait en ce moment-ci pour la Convention forestière de Québec. On ne saurait jamais entourer de trop de prestige une assemblée, où se discutera un des plus grands problèmes pour ne pas dire le plus grand, qui nous touche.

Et n'aurait-on pas à discuter un seul instant que c'est là le point capital intéressant toute la population agricole au suprême degré, point dont elle doit attendre toute son expansion, toute sa fortune. Il est vraiment temps que nous réagissions vigoureusement, si nous ne voulons pas nous créer par notre propre faute une situation pénible à cette période de circulation intense dont nous serons privés pour peu que l'on continue le "statu quo" lamentable où nous sommes plongés.

Nous espérons que le grand mouvement qui vient de se produire trouvera un écho dans les plus petites paroisses de la Province et que la classe agricole aura à cœur sa bonne réputation dans cette occasion, d'autant plus qu'en travaillant à l'amélioration des chemins nationaux, des dessertes communales, chacun travaillera dans son propre intérêt, puisque comme le dit si bien l'organe anglais que nous citons au début: "Better roads mean cheaper food."

Ce qu'on pense de la victoire de St-Jean?

Nous n'étions pas seuls au lendemain de l'élection de Saint-Jean à faire voir les conséquences qui se dégageaient de l'éclatante victoire libérale remportée dans ce comté.

Voici en effet ce que la "Presse" disait à ce sujet, en abondant dans notre sens:

"Il faut donc chercher ailleurs une explication du résultat d'hier. A notre avis, l'électorat de Saint-Jean a voulu montrer d'une façon péremptoire à une certaine école politique qu'elle faisait fausse route.

Les meneurs oppositionnistes, oubliant que ce n'est pas Drummond-Arthabaska tous les jours, ont tenu à substituer à la discussion des affaires provinciales la question navale, et l'affaire de la Banque de Saint-Jean.

Nous les avions prévus loyalement, dès le commencement de la campagne, que c'était une tactique dangereuse pour honnête même, et l'événement a montré que les électeurs l'ont compris ainsi.

Mêmes remarques de la "Patrie", sous une autre forme:

"Une autre leçon se dégage de l'élection de Saint-Jean, et celle-là s'adresse aux fauteurs de discorde, aux pêcheurs en eau trouble, aux politiciens de pacotille et sans vergogne qui font le tour de la province de Québec en jetant l'injure à la face de leurs adversaires, en faisant appel aux passions religieuses, et aux préjugés de race, en rapetissant les caractères, et en ternissant les réputations.

Les citoyens de St-Jean, sans distinction de race et de religion, ont jugé que l'heure était venue de mettre un terme à la campagne néfaste qui se poursuit, et de rappeler les hommes publics au sentiment des convenances.

A la tribune, comme dans les colonnes de certaines feuilles de combat, ne retentit plus que l'insulte grossière. Les personnalités ont remplacé les arguments. Même si le verdict des électeurs de St-Jean ne contribuait qu'à ramener nos discussions politiques dans les bornes de la décence, il faudrait encore s'en réjouir.

On voit donc par cela que toute la presse canadienne-française de Montréal est unanime et que notre voisin de Champlain et son principal théâtre pour venir en toute liberté y

Echos

Le compositeur Debussy

M. Claude Debussy est en ce moment à Vienne pour y diriger quelques concerts. Un journaliste a pu causer avec lui. Nous détachons quelques passages de cette conversation:

— Je ne révolutionne rien, a dit M. Debussy, je ne démolis rien. Je vais tranquillement mon chemin, sans faire la moindre propagande, sur mes idées, ce qui est le propre du révolutionnaire. Je ne suis pas non plus un adversaire de Wagner. Wagner est un génie; mais un génie peut se tromper. Wagner se prononce pour la loi de l'harmonie, je suis pour la liberté. La musique, par nature, est libre. Tous les bruits qui se font entendre autour de nous peuvent être rendus. On peut représenter musicalement tout ce qu'une oreille fine perçoit dans le rythme du monde environnant. Certaines personnes veulent, tout d'abord, se conformer aux règles; je veux, moi, ne rendre que ce que j'entends.

"Il n'y a pas d'école Debussy. Je n'ai pas de disciples. Je suis moi. — Et Berlioz, Mozart, Beethoven? — De grands maîtres que je vénère, les deux derniers surtout. Berlioz attache une boucle romantique à de vieilles perruques.

M. Debussy a encore ajouté: "Voiez comme on se trompe. Les uns voyent en moi un homme du Nord mélancolique; d'autres me donnent comme un représentant du Midi, la Provence. Daudet, tirili, tirili! Je suis tout bonnement de Saint-Germain, à une demi-heure de Paris."

Rats peints et Rapins

Nous lisons dans une chronique parisienne: Deux rats de Vaugirard qui ne se doutent pas de ce qu'ils doivent à Phidias et à La Fontaine, ce sont ceux que nous avons vus, hier, rue Dutot, dans l'atelier du maître animalier Victor Peter.

Ces deux rats avaient été pris pour les laboratoires de l'institut Pasteur. N'insistons pas sur les expériences, dépourvues d'agrément, auxquelles on allait, dans l'intérêt de la science, les soumettre. Juste à temps pour les y soustraire. M. Victor Peter arriva. Il exécuta en ce moment une série de petits bas-reliefs sur les fables de La Fontaine. Il en était à la fable du rat de ville et du rat des champs. Il lui fallait deux rats, et ceux que l'on s'appropriait à scapuler lui parurent des modèles parfaits.

On les lui céda donc. Nous verrons leurs portraits au Salon. L'art les a sauvés de la science.

Un rapprochement

On sait qu'on a souvent trouvé que M. d'Annunzio lisait de fort près les auteurs français. En voici une nouvelle preuve qui nous est fournie par un lecteur de l'"Action" et qui ne manque pas de piquant:

"Les mâles allaient à pas tranquilles, tout le corps en avant à chaque mouvement de leurs longues jambes, torsés déformés par les rudes travaux par la pesée de la charrue qui fait en même temps monter l'épaule gauche, et dévier la taille, par le fauchage des blés qui fait écarter les genoux, pour prendre un aplomb solide, par toutes les besognes lentes et pénibles de la campagne."

(Conte de Maupassant: "La Fillelle.") "Il portait en avant tout son corps soutenu par deux jambes arquées. Il avait les membres déformés par les rudes besognes, par le labour de la charrue qui fait saillir l'épaule droite et tord le buste, par le labour du fauchage qui force à écarter les genoux, par le labour de l'épampage qui plie la personne en deux, par tous les labours lents et patients de l'agriculture."

"(Le Triomphe de la Mort," par Gabriel d'Annunzio, trad. Hérelle, Calman-Lévy.)

La gaffe. — Joséphine est fiancée, devinez à qui? — Quoi! cette petite dinde au nez violacé a trouvé un imbécile pour l'épouser, dites-moi vite qui? — C'est... c'est... moi!

OPERA VS VAUDEVILLE

Nous lisons dans l'"Evénement", l'excellent article qui suit, où notre confrère "Graindeseul" rapproche à ses contemporains de faire plus de cas du vaudeville que de l'opéra:

"Québec a un immense orgueil. Elle affecte des airs athéniens, aime beaucoup les études classiques et se rengorge comme une vieille dame bien conservée quand on lui parle de son prestige passé. Cela n'empêche pas que chaque fois que l'on annonce à Québec quelque soirée musicale ou littéraire, la venue d'un artiste célèbre ou d'une troupe d'opéra remarquable, on ne veut s'empêcher d'entendre dire par des gens du reste bien habillés: l'élite, quoi! "Tiens, un concert, une symphonie, une conférence; cela ne nous regarde pas. Gardons nos "trente sous" pour le prochain "match" de hockey; au reste, moi, j'aime mieux le vaudeville."

Québec possède l'un des plus jolis théâtres du Canada. Que vous devez avoir du "beau théâtre!" nous dirait-on. — Mais non, monsieur, depuis de longues années, les soi-disant "vaudevillistes" américains ont choisi la ci-devant de Champlain et son principal théâtre pour venir en toute liberté y

CARTES

Geoffrion, Geoffrion & Cusson
AVOCATS, ETC.
No 97 RUE ST-JACQUES
Edifice de la Banque d'Haichalag.
Victor Geoffrion, A. G. M. P.
Victor Cusson, C. R. Phone Main 10.
171-a

PAINES
OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée? — Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Martin de Marbois, Ingénieur-Dessinateur, Bureaux: 125, rue St-Jacques, Montréal.
Bureaux: 125, rue St-Jacques, Montréal, D. C.

MARTINEAU & PRENOVEAU
ENTREPRENEURS-GENERAUX
SPECIALITE: MACONNERIE
J. B. Martineau, 227 Mont-Royal Ouest.
TEL. ST-LOUIS 1960.
F. X. Prenoveau, 1301 Saint-Denis.
TEL. ST-LOUIS 932.
Bureau 643 Berri. Tél. Est 4240.
189-a

J. B. PAUZE & CIE
ENTREPRENEURS GENERAUX
BUREAUX
70 rue St-Jacques TEL. MAIN 2951

Hôtel Riendeau
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bureaux et des gares de chemin de fer. 58-60 Place Jacques-Cartier. J. ARTHUR TANGUY, Propriétaire.

CHARBON DE PICTOU
La Intercolonial Coal Mining Co., Ltd. offre en vente le "CHARBON INTERCOLONIAL en morceaux ou concassé." S'adresser au Bureau Chef, Chambre 311, Merchants Bank Bldg.

ARONSON & RUTENBERG
Préteurs sur gage
801 RUE CRAIG
Argent à prêter sur diamants, Montres Bijoux, Habits, Fourrures, Nouveautés, etc. Aussi, entrepôt pour l'embarquement de vos fourrures durant les mois d'hiver.
139-m-1-a

JOSEPH FORTIER
FABRICANT, PAPIETER,
Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre
Cité-vaux 254 rue St-Jacques.
A maintient terminée l'installation de ses ateliers de réimpression, reliure, imprimerie et estampage. Toute commande que vous voudrez bien lui confier sera exécutée avec soin et promptitude.
Le fonds de livres bascule, papeterie, fourniture de bureaux est des mieux assorties.
Vos visites sera chaleureusement accueillies.
88-m-1-a

LE MEILLEUR SERVICE EMPLOYE ATTENTIF
BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

LE MEILLEUR SERVICE EMPLOYE ATTENTIF
BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

Lampes de Chemin de Fer et Signaux
The Hiram L. Piper Co., LIMITED
17 Rue Normand,
Entre les rues St-Pierre et McGill
Phone Main 406 3-1-1

"Le Canada" emploie notre encro a'ec entière satisfaction.
The Dominion Printing Ink & Color Company Ltd.
67-71 Rue ADELAIDE Ouest, Toronto, Ont.
Manufacturiers d'encres de première qualité, pour imprimerie et lithographie. Couleurs sèches et variées.
285-j-a

The Dominion Printing Ink & Color Company Ltd.
67-71 Rue ADELAIDE Ouest, Toronto, Ont.

LE MEILLEUR SERVICE EMPLOYE ATTENTIF
BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

LE MEILLEUR SERVICE EMPLOYE ATTENTIF
BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

LE MEILLEUR SERVICE EMPLOYE ATTENTIF
BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

LE MEILLEUR SERVICE EMPLOYE ATTENTIF
BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

LE MEILLEUR SERVICE EMPLOYE ATTENTIF
BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

LE MEILLEUR SERVICE EMPLOYE ATTENTIF
BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

LE MEILLEUR SERVICE EMPLOYE ATTENTIF
BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
La Route Populaire et Favorite
MONTREAL - TORONTO et l'OUEST
est via le GRAND TRUNK RAILWAY
7 1/2 hrs. MONTREAL à TORONTO
sur l'INTERNATIONAL LIMITED
Le train le plus beau et le plus rapide du Canada. Incomparable. Chaque jour de l'année à 9:00 a.m. Trois autres trains rapides circulent tous les jours entre les mêmes endroits.

Voie double sur tout le parcours. Rails d'acier pesant 100 lbs la verge. La plus belle voie ferrée et équipement moderne. Le meilleur service de char-restaurant sur le continent. Employés courtois et prévenants.

LES GENS D'EXPERIENCE VOYAGENT PAR LE GRAND TRONC
BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou Gare Bonaventure. 283-n-x

TOUS LES GENS SENSES VOYAGENT PAR
LIGNE
White Star-Dominion SERVICE CANADIEN
VAPEURS DE LA MALLE ROYALE DEPART POUR NOEL
Canada, 14 Janv. 18 Fév. 18 Mars. Dominion, 28 Janv. 28 Fév. 28 Mars. Mégantic, 4 Mars 1 Avril.
Le "Laurentic" et le "Mégantic" sont les paquebots les plus spacieux et les plus modernes du commerce canadien. Service magnifique pour passagers de deuxième et troisième classe. "Canada" et "Dominion", une seule classe (deuxième classe). Prix modérés-Aussi, passages de 3ème classe.
Voyez les plans et les taux à l'Agence des Voyages Rivet, 13 Boulevard St-Laurent, Tél. M. 4097, ou aux bureaux de la Compagnie.
BUREAU DES BILLETTS TELEPHONE BELL, No 118 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

Service pour Toronto
AVANTAGES DE VOYAGER PAR LE Train de 10.45 p.m.
Les gens partant de Montréal plus tard et arrivent chez eux, à Toronto, plus tôt que par tout autre train entre les deux cités.
Les trains pour le gare Union, Toronto, partent à 8.45 a.m. et 10.00 p.m.

EPIPHANIE
Des billets d'excursion seront vendus au prix d'un billet de PASSAGE DE PREMIERE CLASSE entre toutes les gares des provinces d'Ontario, Ottawa et l'Est. Départ les 5 et 6 Janvier. Limite de retour, 9 Janvier 1911.
WAGON-LIT POUR OTTAWA
Quittera chaque jour, la gare de la rue Windsor, à 9.50 p.m. Les passagers pourront rester à bord jusqu'à 9.00 a.m. Prix du lit \$1.50.
SERVICE DE WAGON-CAFE
Montréal et Québec, sur les trains du matin et de l'après-midi.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM
EPIPHANIE, 6 JANVIER
Billets pour aller et retour seront émis entre toutes les gares des provinces d'Ontario et Québec, Ottawa et l'Est au PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE.
Billets pour aller et retour. Départ les 5 et 6 Janvier. Limite de retour, 9 Janvier 1911.
MONTREAL-OTTAWA
Laisse à 8.30 a.m. b.5.55 p.m. e.8.00 p.m.
MONTREAL - SHERBROOKE - LENOXVILLE
Laisse à 8.00 a.m. b.4.16 p.m. e.8.15 p.m. a. tous les jours; b. tous les jours, dimanche excepté.
Accommodation d'élégants restaurants et de chars-salons sur les trains du jour et chars-dortoirs Pullman sur les trains de nuit.
LE MEILLEUR SERVICE EMPLOYE ATTENTIF
BUREAU DES BILLETTS EN VILLE, 128 rue St-Jacques. Tél. Main 6905 ou gare Bonaventure.

MANCHESTER LINERS (LIMITED)
DEPARTS HERMOMADRES DE MANCHESTER.
Départs tous les quinze jours de St-Jean de Man. (Mercredi) à 10 a.m. 12 Janv. 19 Nov. 19 MAN. TRADER Déc. 10 19 Nov. 26 MAN. COBORATION Déc. 24 Déc. 3. MAN. SHIPPER 19 Déc. 10. MAN. EXETER 19 Déc. 17. MAN. IMPORTER 19 Jan. 7
Le nombre des passagers est limité.
FURNESS, WITBY & CO., LTD.
AGENTS - MONTREAL

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre, Paris (France)
Départs tous les jeudis à 10 a.m.
LA SAVOIE, 12 Janv. LA PROVENCE, 19 Janv. ESPAGNE, 26 Janv. LA SAUVOIE, 2 Fév. LA SAUVOIE, 9 Fév. LA PROVENCE, 16 Fév.
Renseignements: GENIN, TRUDEAU & CIE, agents généraux pour le Canada, 22 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

ELDER DEMPSTER
SS. "Sokoto" quitte St-John 31 décembre et Halifax 3 janvier 1911 pour Nassau (Bahamas), Havana, Cuba), Catacochos, Vera Cruz, Tampico et Progreso, (Mexique). Pour prix de fret et passage, s'adresser à l'Elder Dempster & Co. Limited, 319, Edifice du Board of Trade, Montréal; W. R. Rivet, Edifice de l'Imperial Bank, 1, J. Rivet, 5 Boulevard St-Laurent et Thos. Cook & Son, rue Ste-Catherine.
ELDER DEMPSTER & CO., LTD.
319 Board of Trade Bldg. Montréal.
DIRECT POUR LE SUD AFRICAIN
SS. "Monarch" partant le 26 décembre de St-John, faisant escale à Cape Town, Elisabeth, Durban, Durban et Bale Delagoa. Compartiments frigorifiques. Pour taux de fret, s'adresser à la
ELDER, DEMPSTER & CO., Limited
319 Edifice du Board of Trade, Montréal. 187-1-1-a

INTERCOLONIAL RAILWAY
GARE BONAVENTURE UNION
JOUR DES ROIS
Billets réduits en destination des gares dans la province de Québec, jusqu'au départ les 5 et 6 au retour jusqu'au 9 janvier 1911.
HORAIRE
7.40 a.m. St-Hyacinthe, Drummondville, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie.
Dimanche excepté
EXPRESS MARITIME
Midi St-Hyacinthe, Québec, Riv. du Loup, Ste-Flavie.
Tous les jours
Midi Pour les endroits mentionnés ci-dessus ainsi que Montréal, St-John, Halifax et Sydney. Concessions directes pour l'île du Prince-Edouard et Terranova.
4.00 p.m. EXPRESS, pour St-Hyacinthe, Nicolet et stations intermédiaires.
Dimanche Exc.

Montreal Park & Island Railway Company
HORAIRE
LACHINE. Du Bureau de poste, service de 20 minutes de 5.40 a.m. à 6.00 a.m. à 12.45 a.m. SAULT REQUELLET et ST-VINCENT DE PAUL. De St-Denis à St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 5.00 a.m. à 8.30 p.m. De St-Denis à Sault Requellet, service de 40 min. de 12.00 minuit à 12.40 a.m. De St-Vincent de Paul, service de 20 min. de 5.30 a.m. à 9.00 p.m. service de 30 min. de 9.00 p.m. à 12.00 minuit. De Sault Requellet, service de 40 min. de 12.20 minuit à 1.00 a.m. A-tour de la MONTAGNE, Av. Mont-Royal, service de 20 min. de 5.40 a.m. à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, service de 20 min. de 5.50 a.m. à 9.10 p.m. De Cartierville, de l'avenue Mont-Royal, service de 40 min. de 9.10 p.m. à 9.50 p.m. service de 40 min. de 9.00 p.m. à 11.40 p.m. De l'avenue Victoria, service de 20 min. de 9.10 p.m. à 11.50 p.m. De Cartierville, service de 40 min. de 9.40 a.m. à 8.50 a.m. service de 20 min. de 9.20 a.m. à 9.40 p.m. à 11.40 p.m. 98-a

EMPIRES OF BRITAIN 13 Jan. HESPERIAN 27 Jan. EMPRESS OF IRELAND 10 Fév. EMPRESS OF BRITAIN 24 Fév. Passage par les Empires. Première classe, \$82.50 et au-dessus. Seconde classe, \$51.25 et au-dessus. VAPEURS "LAKES" Classe unique; seconde classe \$47.50 et au-dessus. Billets et informations de tous agents maritimes ou de W. G. ANNABLE, Agt. Gén. Passagers 8 et 5 Edifice Board of Trade. 4-m-1-a

LA Ligne Royale
Possède Absolument les meilleures et les plus rapides Paquebots sur la route Canadienne.
DE HAIFAX-BRISTOL-LONDRES
BRISTOL DÉPART De Halifax Mer. 28 1866. ROYAL GEORGE 11 Janv Mer. 11 Janv. ROYAL EDWARD 25 Jan. Mer. 28 Janv. ROYAL GEORGE 5 Fév. Mer. 8 Fév. ROYAL EDWARD 23 Fév. Mer. 22 Fév. ROYAL GEORGE 8 Mars Pour tous renseignements s'adresser à l'importeur quel agent de transatlantique ou A. H. DAVIN, Agt. Gén. Prov. T.V. Agt. des Passagers. EDIFICE DE L'IMPERIAL BANK (En haut) 14-1-1-a

LA Ligne Royale
Possède Absolument les meilleures et les plus rapides Paquebots sur la route Canadienne.

COMMISSION DES LICENCES

La Commission des Licences a tenu une assemblée hier après-midi, pour entendre des témoignages dans les causes des hôteliers Traid, 130 rue Commune, de la Société du Métropole Hôtel. Ces deux causes ont retenu, par le nombre des témoins à entendre, toute l'après-midi.

Au début de la séance, M. le juge Bazin, commissaire, a donné lecture des attendus suivants en réponse à une demande faite par M. Roberts au nom de "La Dominion Alliance". Nous donnons plus bas inextenso, les motifs qui obligeaient les Commissaires à refuser telle demande.

M. Roberts demande qu'il lui soit permis de questionner lui-même les témoins qui sont entendus sous serment, sur les objections faites à la continuation de certains certificats de licences.

Il prétend d'abord que la loi confère le droit à tout opposant ou à tout représentant d'un opposant à un certificat de licence, et pour le cas où la loi ne serait pas ainsi, il demande aux commissaires de le lui accorder par privilège.

La procédure à suivre sur les objections faites à l'octroi de la confirmation d'un certificat impose aux commissaires deux obligations: la première c'est d'entendre sur les raisons et motifs de ces objections, la personne même qui les fait ou le représentant si elles sont faites par une association établie dans le but de veiller à la bonne exécution de la loi des licences; la seconde, c'est de faire, lorsqu'ils le considèrent utile ou nécessaire, toutes les recherches qu'ils jugent à propos pour se convaincre eux-mêmes de l'exactitude des faits avancés, soit sur l'opposition, soit sur la demande restée sans opposition.

Les raisons et les motifs des objections sont une chose et les faits apportés à l'appui de ces objections, sont une autre chose.

On peut opposer à la demande de confirmation d'un certificat les raisons énumérées à la section 936 des Statuts Refondus de la Province de Québec, et l'opposant, quel qu'il soit, a droit d'être entendu. Mais les recherches à faire pour trouver la vérité pour déterminer si ces raisons sont bien fondées ou non, se feront comme les commissaires décident qu'elles seront faites. Ce sont eux qui décident de l'opportunité d'assigner des témoins, de procéder à une preuve sous serment, etc. Ce sont eux encore qui décident comment et par qui ces témoins seront questionnés.

Les membres du Barreau ont toujours été admis à conduire d'eux-mêmes l'enquête faite pour ou contre l'octroi d'un certificat de licence.

Il est inutile de discuter s'ils sont ici le droit ou par privilège, aussi longtemps que la commission des licences sera composée comme elle l'est actuellement, les membres du Barreau pourront y exercer les droits et les privilèges qu'ils exercent devant les tribunaux du pays.

Mais nous ne croyons pas devoir appliquer la même règle à l'opposant ou au représentant d'un opposant qui n'est pas en même temps un membre du Barreau.

Il reste à décider s'il convient, dans les circonstances, d'accorder à Monsieur Roberts le privilège de questionner lui-même les témoins entendus devant les commissaires.

Il invoque pour cela deux raisons: d'abord l'assistance que ses connaissances apportent aux commissaires, pour leur permettre de résoudre plus facilement le problème qu'ils ont à résoudre, et en second lieu, son désir de voir à ce que la loi des licences soit fidèlement observée.

Mais nous ne croyons pas que ces raisons soient suffisantes pour nous engager à accorder à Monsieur Roberts le privilège qu'il réclame.

Les commissaires n'ont jamais refusé d'entendre ou de faire entendre les personnes qu'ils croient, à leur connaissance personnelle ou sur indication des parties opposantes, capables de donner des informations et ils ne tenteront pas de se soustraire à leur examen sous serment. Et aussi longtemps qu'il ne leur sera pas démontré que l'interrogatoire qu'ils ont eux-mêmes des témoins ne donne pas à toutes les parties intéressées autant de garantie de justice et d'équité que si cet interrogatoire était fait par Monsieur Roberts lui-même, les commissaires ne renonceraient pas aux usages établis, ni aux privilèges que la loi leur confère.

La Dominion Alliance représentée par M. Patterson, a combattu l'octroi de la licence à M. Traid, qui était défendu par M. Jacobs, sa cause est prise en délibéré.

Dans la cause du Métropole, M. Perron a fait entendre plusieurs témoins à décharge. Avec son talent habituel M. Perron a défendu sa cause avec habileté et a demandé aux commissaires de vouloir accorder leur licence aux intéressés, car d'après les témoignages, il prouve que depuis que cet établissement est entre leurs mains ils ont apporté des améliorations dans la tenue de cet hôtel qui sont en leur faveur, et ce qui plus est, ses clients s'engagent même à supprimer les salons du haut qui font l'objet des réclamations et des plaintes. Pris en délibéré.

Revue de la Commission des Licences. Réunion à mercredi prochain.

DEUX NOUVEAUX PAQUEBOTS

LA COMPAGNIE NORD CANADIENNE ORDONNE LA CONSTRUCTION DE DEUX NOUVEAUX NAVIRES.—ON S'ATTEND À UNE IMMIGRATION CONSIDÉRABLE POUR LA PROCHAINE SAISON.

Toronto, 4. — On annonce officiellement que la compagnie de chemin de fer Nord Canadien a résolu de doubler ses facilités de transport transatlantique pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses que font journellement les agents d'immigration et de colonisation. A cet effet la compagnie a commandé, en Angleterre, deux des plus grands paquebots qui devront être utilisés immédiatement par la Ligne Royale, en attendant la construction de nouveaux transatlantiques que la compagnie se propose de mettre en service le plus tôt possible.

Les agents de colonisation s'embarqueront le 11 janvier à Halifax pour les centres méridionaux de la Grande Bretagne où ils feront de la propagande en faveur du Canada comme pays de colonisation.

Les hauts fonctionnaires de la compagnie de chemin de fer Nord Canadien ne peuvent officiellement confirmer la nouvelle de cette commande de nouveaux navires; mais il n'en est affirmé pas moins que la nouvelle est bien fondée, puisqu'elle confirme le rapport déjà fait de conférences qui ont eu lieu entre sir William Mackenzie et sir Donald Mann, sur le même sujet.

On a reconnu, lors de cette conférence la nécessité de nolisier deux nouveaux transatlantiques, au printemps prochain, pour faire le service de la route du St-Laurent. Au reçu, on a reconnu depuis plusieurs mois, par les succès qui ont couronné les départs de son entreprise, que la compagnie "Canadian Northern" devait augmenter ses facilités de transport. Les succès qu'elle a remportés ont dépassé toutes les espérances.

On croit que, grâce à l'augmentation du personnel des bureaux d'immigration, le nombre des immigrants augmentera d'une manière considérable l'été prochain, et c'est ce qui explique les précautions que l'on prend pour faire face à la situation.

LA NOUVELLE LOI DES FILATURES

Elle ne pourrait, prétend-on, être mise en vigueur sans être amendée. — Pas de changements dans les heures de travail.

Il paraît que la nouvelle loi régularisant les heures de travail pour les femmes et les enfants employés dans les filatures n'a pas été mise strictement en vigueur le 1er jour de l'an 1911 comme elle aurait dû l'être. Il n'y aurait aucun changement dans les anciens règlements.

Les manufacturiers prétendent que la loi pourvoit à un minimum de travail de 58 heures par semaine, mais qu'en certaines circonstances, il leur est loisible de fixer les heures de travail à 60 heures; ils ont pour appuyer leurs prétentions des expressions techniques qui leur sont familières, mais fort embrouillantes pour le commun des mortels.

L'un des directeurs de l'une des grandes filatures de Montréal où l'on compte un grand nombre de femmes, de jeunes filles et d'enfants comme employés, dit que la nouvelle loi ne pourra être mise en vigueur à moins qu'elle ne soit amendée.

LES EMPLOYEES DE BUREAU

Le 4e grand congrès annuel de l'Association.

Le grand congrès annuel de l'Association Professionnelle des Employés de Bureau aura lieu jeudi, le 12 janvier, au Manège du 65me, Avenue Des Pins.

Cette jeune association qui travaille à la formation d'un Bureau de Placement pour les Employés de Bureau et donne gratuitement des Cours pour le plus grand bien de ses membres a besoin pour poursuivre les œuvres qu'elle a entreprises, de grossir sa caisse; c'est dans ce but, qu'elle organise une fête annuelle, laquelle sera, grâce à la sympathie et à l'encouragement d'un public généreux, à toujours été un vrai succès.

Monsieur l'abbé J. A. Bélanger, curé de St-Louis de France, ami que Monsieur l'évêque U. H. Dandurand et Madame Dandurand ont bien voulu accorder leur haut patronage pour le congrès du 12 courant.

Les organisateurs n'épargnent ni leur temps ni leurs peines, pour que cette fête remporte son succès accoutumé.

Il y aura comme toujours de très jolis prix, un orchestre réglera les heures durant les parties. Le goûter sera exquis, et ce qui ne gêne rien, absolument gratuit.

On pourra se procurer dès maintenant des billets en s'adressant soit à Mademoiselle Lise Laurin, "La Presse", ou encore à Mademoiselle C. Bélanger, "La Patrie".

DEUX VIEILLARDS BRULES VIFS

Dans l'incendie de leur résidence. Charlottetown, 4. — Deux vieillards de Clyde River, Colin McPhail, maître de poste et sa sœur ont péri du vie dans l'incendie de leur maison hier. On croit que la vieille dame, portant à la main, une lampe à pétrole est tombée et que le feu s'est communiqué aux tapis.

Le feu a été découvert par un voisin. McPhail était âgé de 84 ans, et sa sœur de 92.

NOS MEUX D'ENSEMBLE

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Pour son premier spectacle de l'année 1911, on peut dire que la direction du National a donné dans le mille, car c'est devant des salles archicomblées que se déroulent les péripéties du beau drame de la Grande Marinière. L'auteur de M. Georges Bonis, le Théâtre National le même succès que ses devanciers. Le public aime ce genre de spectacle, qui contient tant d'éléments divers: il y a de l'amour, de la haine, de la tragédie, de la comédie et tout cela joint à un intérêt puissant. Aussi à chaque acte le succès est obligé de se relever plusieurs fois tellement les braves sont nourris.

Les interprètes contribuent pour une large part à ce succès triomphal, ils sont tous parfaits. Citons-les encore en bloc: MM. Lombard, Scheler, Filion, Goudeau, Hamon, Guiraud, Mallet, Valabert, Gosselin, Lapointe, Vézina, Boissière et Mmes Claude Ritter, Sévigny, Delouis, Marsoll, etc. La mise en scène est superbe et la régie de main de maître, on sent que M. Goudeau a passé par là.

A l'étude pour la semaine prochaine: "L'Emigré" pièce en 4 actes de M. Paul Bourget un des plus gros succès de Paris, il y a deux ans.

THEATRE HIS MAJESTY

Lundi, mardi et mercredi, seront jours de chômage au His Majesty, la semaine prochaine, mais la balance de la semaine sera bien remplie.

Ainsi, jeudi, le 12, les "McGill" donneront leur soirée annuelle, avec un programme qui comprendra du vaudeville, du burlesque et de la comédie. Chaque acte sera entièrement nouveau. Les billets seront en vente à la salle Strathcona, à partir de samedi et au guichet du théâtre, à partir de mardi.

Vendredi et samedi soir, et samedi en matinée, le fameux Ballet Impérial Russe, avec Pavlova et Mordkin.

Cette troupe comprend 75 personnages, et un orchestre de 35 membres. Leur engagement est sous le patronage du Gouverneur-général, qui sera présent à deux des représentations.

Le ballet Russe a remporté un triomphe sans précédent à Londres et à Paris. La vente des billets commença mardi matin, au His Majesty.

L'ORPHEUM

La semaine prochaine, à l'Orpheum, nous aurons comme numéro extraordinaire, Valérie Bergero, dans une pièce écrite spécialement pour elle par feu Victor Simalys.

Avec Mlle Bergero, nous verrons plusieurs autres dans artistes, parmi lesquels nous pouvons mentionner Lomey Haskel, le populaire comédien du Broadway; les chiens "football" de Rayno; c'est la dernière représentation donnée par ces chiens artistes, en Amérique, car ils s'en vont en Europe, immédiatement après et enfin les Hawks, encore un excellent acteur.

THEATRE PRINCESS

Un véritable carnaval d'amusement commença au His Majesty, lundi prochain, alors que les "Low Fields" présenteront Marie Dressler, dans son dernier grand triomphe "Tillie's Nightgown" dans laquelle, on dit, que cette artiste tient le rôle le plus grand qu'elle n'a jamais joué.

Elle vient justement de terminer les 300 représentations qu'elle a données au "Herald Square Theatre", à New-York, et qui ont été un succès toujours grandissant.

"Tillie's Nightgown" a été écrite spécialement pour Mlle Dressler, par Edgar Smith, avec quelques autres par M. J. Sloan, et on dit que chacun d'eux s'est bien acquitté de son devoir.

Mlle Dressler joue le rôle de Tillie Blobs, le souffre-douleur d'une maison de pension de Shinablen, petite ville de l'Etat de New-York. C'est sa mère qui tient cette maison, et elle se lève, le matin, on voit Tillie qui sert le déjeuner aux pensionnaires.

Autour de la table, on rencontre un teneur de livre qui n'a plus de position, et qui croit avoir inventé l'aéroplane, quelques acteurs de petits théâtres de vaudeville ou de la campagne, un joueur de tambour, et la sœur de Tillie, qui laisse cette dernière faire tout le voyage de son ménage.

L'Amoureux de Tillie lui a promis de venir la chercher pour la conduire au théâtre, la première fois depuis deux ans, mais au dernier moment elle apprend qu'elle est obligée de rester à la maison pour aider sa mère à faire des confitures. Fatiguée, elle s'endort, et c'est son rêve qui fait l'histoire de la pièce.

Les surprises apportées par la découverte du complot sont à faire impression. Tous les amis de Tillie apparaissent dans des conditions amusantes et c'est une série continue de situations drôlatiques.

Mr. Field n'a rien épargné pour la production de "Tillie's Nightgown" et a entouré son étoile des meilleurs artistes.

BALLET IMPERIAL Russe

Comme nous l'avons déjà dit, nous aurons cet hiver, les précieuses avantages de voir de la danse russe, qui, en même temps qu'elle fait revivre presque tous les ballets d'ant, aujourd'hui oubliés, donne de la vie, de l'action et de l'intérêt à cette forme de divertissement, qui a été par le fait même, un art véritable.

L'Europe a été très satisfaite de ces danses et qui doute qu'il en sera de même de ce côté-ci de l'océan.

C'est le Metropolitan Opera Company qui nous présente en mars dernier Anna Pavlova et Michael Mordkin, les danseurs favoris de leur pays, les deux nouveaux maîtres de danse de la Russie. Leur triomphe a été alors si grand, que le Metropolitan a pu alors de grands sacrifices à décider de leur donner des services pour six semaines durant cette saison.

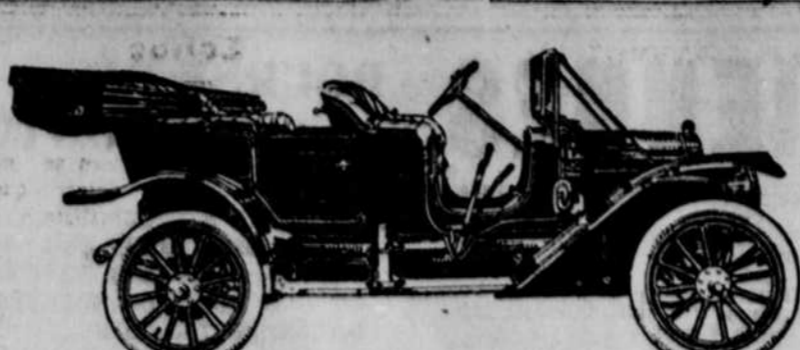
Un ballet, recruté à l'Impérial Opera House, de St-Petersbourg et de Moscou, et un orchestre très fort, supporteront Pavlova et Mordkin, dans ce qu'on appelle "Circus Opera".

Ces artistes donneront deux représentations à Montréal, au His Majesty, le 13 et le 14 janvier.

LES TRAVAUX A LA GARE VIGER

Les nouvelles extensions seront terminées de bonne heure l'été prochain.

MM. Stewart & Cie ont obtenu le contrat pour la construction des deux étages qui devront être ajoutés au nouvel édifice en construction aux terrains de la Gare Viger.



Lisez d'abord les prétentions que nous émettons en faveur de notre nouveau modèle "27" puis rendez-vous à notre succursale la plus proche et vérifiez-les.

Nous croyons honnêtement, sincèrement et avec enthousiasme que dans ce nouveau modèle à 4 cylindres, qui comptera parmi nos "leaders" pour 1911, nous avons produit un auto qui, pour le prix (\$1,500) sera tout simplement sans rival.

C'est de l'extravagance, pensez-vous? Nous admettons que cette prétention est plus osée que celle que nous émettons en faveur de n'importe quel auto; mais dans ce modèle 27, nous avons réellement un auto auquel on ne peut rendre justice que par ce genre de description.

Un Autre Exemple du Pouvoir de McLAUGHLIN

Un Auto Puissant. Nous avons toujours considéré que le point essentiel dans un auto, c'est le POUVOIR. Nous nous en tenons à cette opinion en produisant dans toute la ligne McLaughlin-Buick une série d'autos qui sont absolument remarquables sous ce rapport.

Un Auto Très Gracieux. On a apporté un soin tout spécial au dessin de ce modèle 27, avec le résultat qu'il éclipse toutes les productions antérieures de ce type d'auto au point de vue de l'automobilisme qui exige à la fois la BEAUTE, la VITESSE et le POUVOIR.

Voici les Plus Importants Détails de l'Auto. Quatre cylindres, 4 x 4, 25-30 C. V. Empattement 106 pouces; 3 vitesses en avant, 1 en arrière; 5 places; capacité du réservoir à gasoline, 10 gallons impériaux. Prix \$1,500 f. o. d. d'Oshawa. Capote et coupe-vent supplémentaires.

Agents à Montréal THE COMET MOTOR CO., LIMITED, 17 SQUARE PHILLIPS. Agents à Sherbrooke: T. A. LE BARON & SON.

LE DRAME DE LA RUE DES SEIGNEURS

Casavant comparait: il est porté contre lui une accusation de meurtre.

Devant le juge Leet en Cour de Police, a comparé hier matin l'enquête dans la cause de Casavant, accusé d'être l'auteur de la mort de E. Bigras.

Dès l'ouverture de la séance M. Walsh, Procureur du Roi, prévient le magistrat, que le chef d'accusation contre Casavant depuis sa comparution devant le juge Lanctôt a été changé d'homicide involontaire en celui de meurtre.

L'accusé est amené à la barre. Il est défendu par M. St-Julien. Le premier témoin, le Dr McTaggart, médecin autopsiste résume les constatations faites sur le corps de Bigras et déclare que la mort est due à une méningite causée par une fracture du crâne.

Le témoin Robidoux garde-barrière au Grand Tronc, déclare avoir causé avec Casavant et que ce dernier lui aurait dit qu'il se vengerait de Bigras, qui l'avait battu huit jours auparavant.

Robidoux déclare avoir vu Casavant frapper Bigras, mais il a entendu le coup, a vu Casavant s'enfuir et Bigras tomber sur le sol. Robidoux a ramassé sur la voie du Grand Tronc, le bâton avec lequel Casavant a frappé Bigras.

Les détectives Pigeon et McCann sont entendus et déclarent que lorsqu'ils ont opéré l'arrestation de Casavant sur la rue Nicolet ils ont mis ce dernier en garde, mais Casavant durant le trajet en tramway lui a déclaré qu'il avait frappé Bigras pour se venger.

Mlle Ida Soucy vient témoigner et dit avoir aidé Bigras à rentrer à la maison, et dit aussi que l'accusé l'avait frappé. Ce dernier témoignage entendu M. St-Julien, demande à faire changer le chef d'accusation contre Casavant en celui de homicide involontaire; le substitut du Procureur du Roi s'oppose et le juge soutient le représentant de la Couronne.

L'enquête est ajournée au 10 courant.

EN VISITE

M. Rodolphe des Rivères, manufacturier de Chicoutou est à Montréal, en visite chez M. Gilbert Chartier, Robert, de l'avenue du Parc.

M. des Rivères a pris ses appartements au St-Lawrence Hall.

LE COMMANDANT MILITAIRE DE QUEBEC

Le colonel Roy est officiellement nommé à cette importante charge.

Ottawa, 4. — Il est officiellement annoncé que le colonel Roy de Montréal, est nommé au commandement des districts militaires 5 et 6, de la division de Québec, en remplacement du colonel Gordon, qui prend sa retraite. Il est également annoncé que le colonel O. E. Talbot, député aux Communes, est transféré au cadre de la réserve. Il sera remplacé par le major L. J. D. Marquis.

C'est la première fois qu'un Canadien-français occupe le poste de commandant en chef de la division de Québec.

On ne pouvait faire meilleur choix, car le colonel Roy est soldat, bien qualifié et méritait ses promotions par ses nombreuses années de service, à l'armée canadienne.

Place Viger Hotel DINERS SPECIAUX ORCHESTRE FEMININ TOUS LES SOIRS

LES FUNERAILLES DE HOXSEY

Pasadena, (Californie), 4. — Les funérailles d'Arch Hoxsey, l'aviateur qui vient de mourir tragiquement, ont eu lieu aujourd'hui.

Le désir exprimé par le frère de l'aviateur, les funérailles ont été strictement intimes. Seuls les amis qui comptent Arch Hoxsey parmi les aviateurs réunis à Los Angeles et dans la localité qu'il habitait étaient présents.

Les cordons du poêle ont été tenus par Glenn Curtis, Hubert Latham, Barnaby, Eugène Ely, Brookings, James Hadley et Charles Willard.

Les membres des différents comités du meeting d'aviation qui ont été réunis sont réunis dans l'intention d'élever un monument à la mémoire d'Hoxsey, à la place où il trouva la mort samedi dernier. Le champ Dominguez dans lequel se trouve le terrain réservé à l'aviation.

La totalité des prix gagnés par Hoxsey, a-t-on annoncé, s'éleva à 6,200 dollars.

Londres, 4. — Le bruit a couru que l'acteur et aviateur Robert Loraine a résilié tous les contrats par lesquels il prenait l'engagement de participer aux meetings d'aviation en 1911.

Les raisons qui l'obligent d'agir ainsi sont d'ordre personnel privé et d'autre part, on annonce que Robert Loraine abandonnera définitivement l'aviation.

McLAUGHLIN Un Autre Chef-d'oeuvre Un Auto Puissant Un Auto Très Gracieux. Text describing the features and benefits of the McLaughlin Buick 27 model.

Agents à Montréal THE COMET MOTOR CO., LIMITED, 17 SQUARE PHILLIPS. Agents à Sherbrooke: T. A. LE BARON & SON.

FROID INTENSE

Les dommages seront considérables dans l'Ouest.

Winnipeg, 4. — Les rapports de toute la province et de l'Ouest en général disent qu'une terrible tempête fait rage et on dit même que c'est la pire qui ait été vue depuis bien des années.

Le vent souffle en véritable ouragan et on ne peut estimer encore les dégâts qu'il cause partout.

Le thermomètre est bas et le trafic est sérieusement retardé.

Le Prince Albert et à Regina, le froid est tellement grand que le commerce est presque suspendu dans les rues.

A Moose Jaw, le thermomètre est descendu à 47 degrés.

A Kenora, on a enregistré, ce matin, 50 en bas de zéro.

ANGERS

Angers, 4. (Correspondance spéciale) — Mme E. V. Richer de St-Hermas, station, est ici en promenade, pour quelques jours, chez son beau-père, M. Evariste Richer.

M. le Docteur Josias Sicard et sa fille Eveline, ainsi que le docteur Amédée Laurin et son épouse, de Buckingham, étaient en visite ici chez M. Josias Laerave.

M. Ned. Smith, de Perkins Mill, a passé le premier jour de l'année, avec toute sa famille chez son beau-père, M. J. Routhier.

La messe de minuit a été célébrée ici avec pompe. Le chœur de chant était dirigé par Mlle Clémentine Pa-

trv, organisateur. Des solos furent chantés par Mlle Jeanne Patry, Mme Edward Patry, Mlle E. Peltier, Otawawa. Le "Venite Adoremus" fut chanté par M. Elias Labaie, M. et Mme G. E. Gingras, d'Ottawa ont passé le jour de l'an ici.

Hier, a eu lieu l'assemblée de notre conseil. Tout a été comme à l'ordinaire, tranquille; les assemblées sont nombreuses pour l'élection qui doit avoir lieu le 9 courant.

La construction de notre quai avancera rapidement. Il sera terminé pour l'ouverture de la navigation.

M. Victor Proulx a été élu marguillier en remplacement de M. Octave Demers, sortant de charge. M. Proulx est un vieux citoyen de Angers et à l'extime de tous.

M. Jean Charles Routhier, médecin de Ville-Marie, est passé le jour de l'an, chez son père ici, M. Zotique Routhier.

Mlle Bertha Lecoutur, de Cobalt, Ont., est en promenade pour un mois, chez sa sœur, Mme O. Routhier.

SONT AU RENDREAU

MM: L. A. Lapierre, Québec; Ferd. Parant, Québec; Arthur Patenaude, Jeanne Lorette; J. O. Legendre, Victoriaville; J. W. McClure, Pierreville; Cyrille Lemaux, L'Acadie; E. H. Bourassa, L'Acadie; J. R. Poincheud, Boston; J. A. Baribeau, Ste-Anne de la Pérade; J. E. Girard, Québec; L. Coakley, Sorel; Eug. Gaudouy, Ste-Elizabeth; D. Dupontier, Hull, Qué.; V. Archambault, Sherbrooke; Alf. Giroux, Ste-Marie; J. A. Payer, Sherbrooke; Paul Nadeau, Ste-Féromé; H. Geo. Dubois, Le Trappe; M. et Mme O'Brien, Ottawa; J. McCabe, Québec; J. Gardner, Québec; Alfred Blanchet, Victoriaville; H. Thibault, Nominique; Dr. Charles Marsil, Ste-Féromé; E. O. Pélissier, Ste-Jean, Qué.; Gustave Gagnon, Québec; H. Laurier, Lévis; Arthur Darcenais, Winnipeg; J. R. Trudhomme, Ottawa; R. Charbonneau, St-Agathe; Louis Gendreau, St-Boniface.

DEMANDEZ VOS ARBRES. Fruitières, d'Ornements, Arbustes, Arbrisseaux, 1ère qualité. A. M. C. GARDAIX, Agent Cie. Stone & Wellington, Toronto. Fait la Plantation, l'Entretien, Parcs, Jardins, Boulevards, Rues. S'ADRESSER GARDAIX, 336 DORCHESTER E. MONTREAL. TELEPHONE EST 3172.

CHARLES LAVALLEE. Maison Fondée en 1852. 35 BOULEVARD ST-LAURENT. INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET MUSIQUE EN FEUILLE. Assortiment plus complet et meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux. Agent pour les Contes de Guit., Londres, Ang., Welleson, Guit., de St-Louis, France, York & Sons, de Grand Rapids, Mich. 286-n-vit-p-5.

Notre Vente de Marchandises de Fabrique

se poursuit avec plus d'intérêt et plus d'entrain, à mesure que la semaine s'avance. Par tout le magasin, vous trouverez les plus merveilleuses occasions jamais offertes en fait de marchandises populaires.

Les items mentionnés dans notre annonce quotidienne ne sont qu'une petite partie des plus grandes et des plus sensationnelles offres jamais faites.

MAGASIN DES TAPIS 553 RUE STE CATHERINE



Rues Ste Catherine et Peel

Lits à Très Bon Marché

Lit émaillé blanc avec boules et ornements en cuivre, bien fait et bien fini, toutes des grandeurs. Régulier \$4.15, pour... \$3.95

Corps Penman, couleur naturelle. Rég. 89c pour 55c

Corps en laine, marque Penman, avec col montant, manches longues, ajustés à la taille, beaux vêtements chauds. Rég. 89c. Aj. 55c.

Bas de Dames, Rég. 45c pour 32c

Bas en cachemire noir uni pure laine avec talons et bouts gris renforcés, bien en forme, sans coutures. Tous les points 8-12 à 10, pour 32c. Rég. 45c, pour... 32c.

Notre Vente de Blanc



Jamais notre pouvoir de vendre à bon marché n'a été démontré d'une façon plus évidente que durant notre vente de blanc de janvier! La modicité de nos prix ne peut qu'encourager les personnes économes à profiter de nos occasions exceptionnelles.

- Pantalons en batiste, finis avec remplis à points d'ourlet et ourlet ajouré, pour dames. Prix... 20c
Pantalons en batiste, garnis de broderie et de ruban, pour dames. Prix... 49c
Pantalons en belle batiste, garnis de broderie, ou de dentelle et de remplis, pour dames. Prix... 59c
Chemises de nuit en belle batiste, ouvertes en avant ou fermées (slip over), garnies de broderie ou d'entre-deux de dentelle de bordure et de ruban, pour dames. Prix de la vente de blanc... 98c

- Cache-corset en batiste, devant ample, avec quatre rangées d'entre-deux de dentelle et de remplis, garnis de dentelle et de ruban, pour dames. Vente de blanc... 35c
Cache-corset en batiste, devant ample avec entre-deux de dentelle, points d'ourlet, médaillons de dentelle, garnis de dentelle et de ruban, pour dames. Prix de la vente de blanc... 98c
Jupons en batiste, volant en linon, groupes de remplis et d'entre-deux de dentelle, garnis de dentelle, pour dames. Prix de la vente de blanc... 98c
Chemises de nuit en batiste, empiècement au col avec plus, garnis de fronces assorties. Vente de blanc... 49c

VETEMENTS POUR ENFANTS

- Combinaisons (slips) en batiste, col et manches garnis de broderie. Prix de la vente de blanc... 39c
Combinaisons (slips) en batiste, col et manches garnis de broderie. Prix de la vente de blanc... 59c
Combinaison en belle batiste, empiècement par remplis à points d'ourlet, col et manches garnis de broderie. Prix de la vente de blanc... 79c

Flanelles et Flanellettes aux Prix de la Fabrique

Par prix de fabrique nous voulons dire le prix que nous coûteraient ces marchandises si elles étaient achetées dans le cours ordinaire des affaires — ce sont des lignes d'écoulement de manufacturiers, achetées bien en bas des prix réguliers et que nous offrons aux prix que les fabricants nous demandent généralement pour des marchandises de cette qualité.

- Flanellette de Saxe blanche, coupons de 4, 6 et 7 verges. 59c
Flanellette rayée à chemises, couleurs assorties, coupons de 4, 6 et 8 verges. 59c
Coupons de coton, unaté, blanc et gris, de 4 à 6 verges chacun. 91c
Coupons de flanelle grise et blanche. 10c
100 pièces de flanellette anglaise, 34 pouces de large. Rég. 12-1-2c, pour... 91c
82 pièces de flanellette de Saxe blanche, fini souple, 30 pouces de large. Régulier 13c, pour... 10c

Serviettes en Toile et Serviettes de Bain à moins que les Prix du Gros

400 douzaines dans le lot. Serviettes en toile ouverte — diaper. — Serviettes en toile Huck. Rég. 12-1-2c et 15c. Votre choix à... 9c

Ruban de Dresde de Fantaisie, de 49c pour 37c

200 verges de ruban de Dresde, 6 pouces de large, magnifiques dessins de fleurs et conventionnels. Une nouvelle consignment, pièces, complètes, joli choix de couleurs. Rég. 49c. Aujourd'hui, la verge... 37c

Coussins et Dessus de Coussins

- 200 magnifiques dessus de coussin en brocatelle — tapistry — riches couleurs, superbes dessins. Rég. 50c. Spécial... 39c
100 dessus de coussin en mousseline blanche, 22 x 22, avec dessin à brins tirés finis avec large volant, prêts à recevoir le coussin. Spécial... 19c
50 douzaines de volants en serim pour coussins de 20, 22 ou 24 pouces, 30 combinaisons de couleurs et nuances uniformes. Spécial, 23c le volant. Dessus de coussin, à rayures romaines, 20 x 20, complets avec gland à chaque coin. Spécial... 23c

Lampes à des Prix Spéciaux

- Seulement 20 lampes à l'huile, magnifiquement décorées. Rég. \$2.00. Aujourd'hui \$1.35
Lampes "Rayo" en nickel, lumière claire, brillante, chacune \$1.50, \$2.00 et \$2.15
Lampes de passage, \$2.25, \$3.15 et \$4.00
NOUVELLES LAMPES ELECTRIQUES, STYLE MISSION, complètes, de \$4.50 à \$8.50
Couleurs: ambre, vert et rouge.
A gaz, style Mission, de \$4.35 à \$7.50 chacune. Couleurs assorties.
Appareils à gaz, en cuivre, renversés, complets avec globes, et becs et manchons, 63c chacun.
Becs, 22-1-2c chacun.
Offre spéciale de manchons à gaz.
Notre prix régulier de 12-1-2 pour 8-1-2c.
Manchons à gaz, 10c, 15c, 25c et 40c chacun.

Quelques Occasions au Rayon de l'Épicerie

- Soupes Campbell assorties, la boîte, 12-1-2c, la douzaine, \$1.40
Soupes Maggi, 6 tablettes, 35c
Bœuf salé cuit, la boîte de 2 lbs. 35c
Jambon en pain prêt à servir, la grosse boîte 23c
Sirop d'érable pur, boîte de 1 pinte 39c
Semolina pour pudding, la boîte 12-1-2c, 35 et 40c
Biscuits au soda, paquet de 1 lb. 3c, 3 lbs. 21c
Extrait de bœuf, 2 tubes en verre pour... 5c
Oranges de Valence, la douzaine 10c
Oranges sans noyaux, la douzaine, 35c, 30 et 45c.
Pommes pour la table ou pour cuire, la douzaine, 18c, le panier 40c
Citrons de Messine, 2 douzaines, 25c

OFFRES SPECIALES POUR CE MATIN

EN VENTE AUJOURD'HUI, DE 8 A.M. A 11 A.M.

Les commandes par la poste ou par le téléphone ne seront pas remplies pour ces offres spéciales. Pas de commandes C.O.D. également.

JUSQU'A 11 HEURES A.M. SEULEMENT

Toile de Table
5 pièces de très grosse toile de table non blanchie, 57 pouces de large, dessins de fleurs assortis. Aujourd'hui, jusqu'à 11 heures seulement, la verge... 19c

JUSQU'A 11 HEURES A.M. SEULEMENT

Serviettes de Table
50 douzaines de serviettes de table en damas blanc, tout ourlé, 17 x 17. Aujourd'hui, jusqu'à 11 heures, la douzaine... 69c

JUSQU'A 11 HEURES A.M. SEULEMENT

Peau de Sole
Peau de sole noire, splendide qualité durable, teinture de Lyon indélébile, fini brillant spécial pour robes et blouses. Aujourd'hui jusqu'à 11 heures, à la verge. Régulier 38c... 38c

JUSQU'A 11 HEURES A.M. SEULEMENT

Savon de Castille
Pur savon de Castille français importé, morceaux de 6 onces, 70 pc. d'huile d'olive. Rég. 8c le morceau. Aujourd'hui, jusqu'à 11 heures, le morceau 4-1-2c... 25c

JUSQU'A 11 HEURES A.M. SEULEMENT

Gants de Laine
Ligne spéciale de gants en laine tricotée, marque Fowens, pour dames, demoiselles et enfants. Rég. 40c à 75c. Aujourd'hui, jusqu'à 11 heures, la paire... 25c

JUSQU'A 11 HEURES A.M. SEULEMENT

Ceintures de Dames
En cuir, en tissu de fantaisie et en élastique, avec élégantes boucles de couleurs et noires. Rég. de 25c à 35c. Aujourd'hui, jusqu'à 11 heures... 19c

JUSQU'A 11 HEURES A.M. SEULEMENT

Foulards
Foulards en tricot mercerisés, populaire forme Phoenix, s'ajustant au cou, grandeurs diverses pour dames. Régulier 35 cents. Aujourd'hui... 23c

JUSQU'A 11 HEURES A.M. SEULEMENT

Corsets
Corsets en coutil résistant, moyens ou courts, quelques-uns avec jarretelles, blancs, et gris, servant bien. Grandeurs 18 à 30. Aujourd'hui, de 8 à 11 hrs... 45c

JUSQU'A 11 HEURES A.M. SEULEMENT

Offre spéciale de Lits
Lit émaillé blanc de la meilleure qualité, solide et bien fini, dimension 3 pds, 3 pds 6" 4 pds, 4 pds 6 pouces de long. Régulier \$3.65. Aujourd'hui, jusqu'à 11 heures... \$1.75
Emmagasiné gratuitement jusqu'à demande.

JUSQU'A 11 HEURES A.M. SEULEMENT

Dessus de Coussins
Dessus de coussin avec scènes de paysages, 12 sujets artistiques, convenables également pour petits écrans. Rég. 59c. Aujourd'hui, jusqu'à 11 heures... 33c

JUSQU'A 11 HEURES A.M. SEULEMENT

Savon de Buanderie
Savon de buanderie spécial de Scroggie, 8 morceaux... 25c
Ammoniaque liquide, la bouteille... 7 1/2c

EN VENTE TOUTE LA JOURNEE

- Chiffons de 49c pour 27c
1,000 verges de chiffon, double largeur, 40 pouces de large, choix complet de couleurs, y compris noir, blanc et crème. Rég. 49c, pour la verge... 27c
500 verges de gaze pailletée de fantaisie, double largeur, pour costumes de mascarade ou rideaux, nuances assorties. Régulier 49c. Pour... 10c

Notre Vente de Coupons de Fabrique

est une source d'étonnement et de plaisir pour des centaines de dames, et depuis l'ouverture de la vente une foule continuelle d'acheteuses satisfaites assiègent nos comptoirs. Toutefois en dépit de la quantité énorme vendue, celles qui ne sont pas encore venues profiter de cette grande vente pourront venir aujourd'hui. Elles auront à leur disposition le même assortiment, les mêmes qualités et les mêmes prix — nos lots ne sont que diminués.

- LOT 2. — Bordures et entre-deux de batiste, galon et passe-ruban, jolis dessins, en bonne batiste et broderie suisse claire. De 3-1-2 à 4-1-2 pouces de large. Rég. de 64c à 3c. Prix, la verge... 3c
LOT 3. — Belles bordures en belle batiste et mousseline suisse, entre-deux, galons et passe-ruban, de 5 à 6 pouces de large, très bonne valeur. Régulier de 9 cents à 12 cents. Pour... 5c
LOT 4. — Bordures et entre-deux, galons en batiste et en mousseline suisse de très bonne qualité, de 6 à 8 pouces de large. Régulier de 12c à 15c. Pour... 7c
LOT 5. — Bordures et entre-deux en très belle batiste et mousseline suisse, de 7 à 11 pouces de large. Régulier de 15 cents à 17 cts. Pour... 9c
LOT 6. — Un très beau lot de bordures de jupons et entre-deux en batiste, beaux dessins ajourés, etc. Entre-deux de 3 à 4 pouces de large; bordures à jupons de 10 à 13 pouces. Rég. de 19c à 23c. Pour... 12 1/2c
LOT 7. — Galons en batiste et en tissu suisse, très beaux dessins clairs de 9 à 18 pouces de large. Rég. 25c. Pour... 15c
LOT 8. — Broderies à cache-corset en batiste et en tissu suisse brodé, de 17 à 18 pouces de large, jolis dessins ajourés, en bonne batiste résistante. Valeur régulière 25c. Pour... 15c
LOT 9. — Broderies à cache-corset, à volants, galons en tissus suisses et à très bonne batiste, dessins ajou-



Nous Faisons Profiter nos Clients de toutes les Occasions que nous pouvons nous Procurer.

Aujourd'hui, vous pourrez faire de remarquables économies si vous venez profiter des occasions énumérées dans cette annonce.

Nos trois grandes offres spéciales pour aujourd'hui représentent des valeurs extraordinaires. Nos prix de vente représentent moins que le coût de la fabrication. Ne manquez pas de venir profiter de ces offres merveilleuses.

Une avalanche de belles Blouses--Des milliers de Modèles Tailleur et Semi-Tailleur... 97c

Elles valent \$1.75, \$2.00, \$2.50 et \$3.00

Lignes de liquidation de deux grands manufacturiers que nous avons achetées à très bon marché pour du comptant. En toile, cachemire, alpaga, mohair, linon, flanelle, chevotte et mulle de linerie. Choix considérable de jolies couleurs. Grandeurs 32 à 44. Styles variés, y compris les modèles les plus en vogue de la saison. Nous pouvons affirmer sans crainte d'être contredit que c'est le plus beau lot de blouses jamais offert en cette ville durant une vente de janvier. Nous pouvons dire également que jamais on ne vous a offert à aussi bon marché des blouses de cette qualité. Venez à n'importe quelle heure aujourd'hui profiter de ces offres de superbes vêtements.

Manteaux en Caracul et en Peluche de soie, 52 et 54 pcs de long. \$14.98

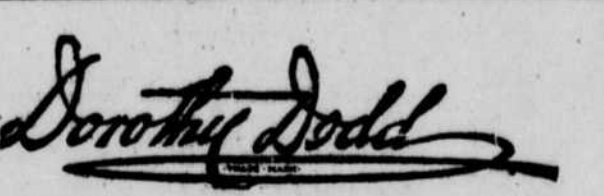
Valent \$25.00 et \$30.00

Ce sera la dernière fois que nous offrirons en vente cette saison ces manteaux en peluche. Couleurs: gris, brun et noir. Tous ces manteaux sont chaudement entre-doublés et doublés de satiné broché. Grandeurs de 32 à 40. Avec haut collet militaire et large collet-châle semi-ajusté. Nous n'avons plus que 57 de ces manteaux. De sorte que vous feriez bien de venir d'ici bonne heure que vous le pourrez.

UN ACHAT HEUREUX--Près de 300 très élégants Vêtements d'Hiver... \$7.98

Valent \$12.50, \$15.00, \$17.50 et \$20.00

En drap beaver, drap fin (broadcloth), serges françaises, et tissus à manteaux importés. Tous en pure laine, magnifiquement confectionnés et finis à la perfection. De 50 à 54 pouces de long. Couleurs: marine, vert, brun, gris, m'élances et noir. Grandeurs 32 à 44. Nous serons surpris s'il nous en reste un seul à la fermeture du magasin ce soir.



Bottines Dorothy Dodd A presque moitié prix

Lignes désassorties provenant de notre propre assortiment, en cuir verni, à laçets et à boutons, avec hauts talons cubains et semelles à trempettes Good-year, aussi escarpins en cuir verni et en veau mat, escarpins en Subde gris et noir, oxford en cuir verni et en veau mat, etc.; pas tous les points dans chaque style, mais tous dans le lot. Rég. \$5.00 et \$5.50. En vente à \$2.39. Rég. \$1.50. En vente à \$2.45. Rég. \$4.00. En vente à \$1.95. Rég. \$3.50. En vente à \$1.69.

Articles pour Hommes

- Articles de bonne qualité à des réductions qui en valent la peine. Foulards de soie, carrés ou écharpes Motor, aussi quelques-uns piqués, à écouler au prix coûtant.
Rég. \$3.00, pour... \$1.70
Rég. \$2.00, pour... \$1.00
Rég. \$1.75, pour... 77c
Rég. \$2.50, pour... \$1.30
Rég. \$1.75, pour... 89c
Rég. \$1.00, pour... 46c
Centures indiennes pour sports d'hiver, jolies couleurs. Rég. \$1.25. A écouler à... 59c
Bretelles en élastique de très bonne qualité, fermoir à pression, bouts en chevron blanc, croisées dans le dos, pour hommes. Régulier 50c, pour... 26c

Menus Articles à des Bas Prix Exceptionnels

- Tresses de cheveux Queen, 12 et 15 pouces, couleurs assorties, Rég. 17c à 27c. A écouler à 5c.
Lignes désassorties de rouleaux et de bourures, y compris les rouleaux hygiéniques, rouleaux en cheveux tout-fer, bourures de cheveux inclinées et coiffures turban, choix désassorti de couleurs. Rég. 10c, 15c, 19c et 25c. A écouler à 3c.
Groupes turban, en cheveux, choix désassorti de couleurs, Rég. 59c et 75c. A écouler à 25c.
Tresses Coronation, 32 pouces, en cheveux, peuvent être tressées et dé-mêlées comme les cheveux naturels. Rég. \$1.49. A écouler à 59c.
Lignes désassorties de peignes et barrettes, dessins et styles différents. Rég. 10c, 15c, et 19c. A écouler, à 2-1-2c chacun.
Livres d'épingles à cheveux, contenant un joli assortiment d'épingles à cheveux, dans une jolie boîte. Rég. 25c, pour 10c.
Lignes spéciales de supports de bas, style Hook-on, avec plastron et ceinture, avec jarretelles en avant et de côté, aussi avec jarretelles cousues sur le côté, couleurs assorties, tous avec boutons recouverts de caoutchouc. Valeur réelle 25c, 35c et 49c.
Elastique à chapeau endommagé, largeurs assorties. Rég. 2c et 3c la verge. A écouler 12 verges pour 10c.
Boutons pour manteaux et garnitures, couleurs diverses. Rég. 15c, pour, la douzaine, 2-1-2c.

LE NOUVEAU NATIONALISME

(M. Bourassa. — "Canadian Magazine", Londres, janvier 1911).
 "Le but du nationalisme, c'est ce que j'appellerais LA RECHERCHE D'UN TERRAIN D'ENTENTE, OU TOUS LES CANADIENS POURRAIENT TROUVER PLACE; et ce terrain, je crois, ne peut se trouver que dans le développement des forces canadiennes, forces mentales, morales et matérielles."
 "Ce terrain d'entente, cependant, on ne peut le trouver à moins que les Canadiens de langue anglaise ne tiennent compte des sentiments de la minorité, comme la majorité dans la province de Québec respecte les droits et les sentiments de la minorité. IL FAUT QU'IL Y AIT DES CONCESSIONS DES DEUX COTES."

AVIS

Vendredi, jour de l'Épiphanie, le "Canada" ne sera pas publié.

BILLET DU MATIN

Nous causions récemment avec un haut dignitaire ecclésiastique, dont nous taillons le nom, d'abord, parce qu'il nous en a parlé, et ensuite parce que n'étant pas grand homme comme M. Bourassa, nous savons encore respecter les conversations privées.
 —Il se fait, lui dit-je, une campagne de propagande éfrénée en faveur du "Devoir"; on le recommande au nom de la religion, et comme organe catholique. Dans nos collèges, où la lecture des journaux est strictement défendue, on fait une exception pour deux ou trois feuilles, dont le "Devoir" que l'on fait lire aux élèves tout spécialement. On pourrait également signaler nombre de paroisses où le curé a cru devoir le recommander du haut de la chaire, en même temps qu'il dénonçait d'autres journaux qui n'ont que le tort de défendre une politique contraire à celle de la feuille nationaliste.
 —Vous exagérez, me répondit-on. Le clergé ne doit avoir aucun penchant politique, et ce que vous signalez-là ne peut être que le fait de malheureuses exceptions. Ainsi, par exemple, vous me permettez de vous citer le cas de Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, qui a fait un bel éloge de Sir Lomer Gouin.
 —Je m'empresse de le reconnaître; mais je m'empresse aussi d'ajouter que le "Devoir", tout catholique qu'il se prétende, s'est bien gardé de publier une seule ligne du discours de Mgr Bernard. Il n'est d'évêque, pour le "Devoir", que ceux qui sont de sa politique; on l'a bien vu par la brutalité avec laquelle il a traité Mgr Fallon, par la désinvolture de M. Bourassa à l'égard du représentant du Saint-Siège au Canada, par ses paroles inconvenantes à l'adresse de Mgr Bourne, ou encore par cette marque significative d'indifférence vis-à-vis de Mgr Bernard.
 —Mais, me dit bienveillamment le personnage éminent du clergé avec qui je causais, le "Devoir" est avant tout un journal politique.

—Ce n'est pas, dis-je, l'avis de tous vos collègues, et vous n'êtes pas sans avoir lu cette recommandation donnée en haut lieu, par laquelle un missionnaire était autorisé à solliciter des abonnements à ce journal, de maison en maison, et à faire annoncer sa mission du haut de la chaire.
 —Il est vrai, j'ai lu ce document; mais je crois bien qu'il est unique.
 —Je n'insiste pas pour savoir ce que vous en pensez; mais je retiens ce que vous m'avez dit du "Devoir". Voilà un journal "catholique" quand il s'agit de le recommander en chaire ou de le faire circuler d'une classe à l'autre de nos collèges; mais "politique", quand il lui arrive de choisir parmi les déclarations épiscopales celles qui font son affaire et de jeter les autres au panier.
 —..... (Mon interlocuteur se contenta de sourire).

—Ne croyez-vous pas continuellement que cela a quelque analogie avec ces marchands de Jérusalem qui installaient autrefois, sur les marches du temple, leur petit commerce. Cette fois, leur pacotille s'est faite électorale; voilà tout le changement. Mais ils attendent encore les coups de fouet et ne paraissent pas les redouter fort."
 GRAINDORGE.

VENT D'ATLANTIQUE

Il appartenait à M. Bourassa de nous apprendre "que la citadelle de l'impérialisme, c'est la province de Québec."
 M. Bourassa, d'autre part, est d'avis "que la province d'Ontario sera française dans quinze ans."
 Le vent de l'Atlantique souffle évidemment plus fort que nous ne croyions.

GIN SANS SUCRE

GORDON'S

LONDON DRY GIN

LA MARQUE UNIVERSELLE

LAW, YOUNG & CO. 233-Ja-Dw-1-2 MONTREAL

LA COMMISSION DE LEGISLATION

LA COMMISSION ADOPTE UN AMENDEMENT PLAÇANT SOUS LE REGIME COMMUN LES TERRAINS TAXES A \$100 DES MUNICIPALITES ANNEXEES.

La commission de législation s'est réunie, hier soir, à l'hôtel de ville sous la présidence de l'échevin L. A. Lapointe, pour examiner les derniers avis d'amendements à la charte qui seront soumis à la législature au cours de sa prochaine session.
 Voici les nouveaux amendements:
 "L'article 300 de la loi 62 Victoria, chapitre 58, est amendé en y ajoutant la sous-section suivante:
 "Pour autoriser la Cité, nonobstant toute loi à ce contraire, à défendre toute personne, société, compagnie ou corporation quelconque de faire des excavations dans une rue, ruelle, place ou voie publique, y compris les squares et parcs publics, à moins d'avoir préalablement déposé entre les mains du Trésorier de la Cité, une somme suffisante, laquelle sera fixée par le Bureau des Commissaires de la Cité, pour faire les travaux requis afin de remettre la chaussée, macadam et le pavage dans le même état quant à la solidité et la durée qu'ils étaient auparavant et même de les réparer à neuf si le Bureau des Commissaires de la Cité le décide ainsi."
 "Pour que les travaux de remblaiement de la chaussée ou excavation soient faits par celui qui fera telle tranchée ou excavation sous la surveillance et à la satisfaction de l'ingénieur de la Cité, mais que les réparations à la chaussée, au macadam et au pavage soient faites par la Cité et que le coût en soit payé à même le dépôt entre les mains de la Cité."
 "Pour que si la somme déposée n'est pas suffisante pour payer le coût de ces réparations, la Cité puisse exiger un dépôt additionnel afin de couvrir complètement le coût de telles réparations et ce sans diminuer en quoi que ce soit les obligations envers la Cité de celui qui fera l'excavation."
 "L'article 410 de la loi 62 Victoria, chapitre 58, est amendé en y ajoutant le paragraphe suivant:
 "Les dispositions ci-dessus s'appliquent également et avec le même effet aux territoires annexés depuis la mise en vigueur de cette loi."
 "La Cité est autorisée à contribuer à l'érection d'un monument à la mémoire de Sa Majesté l'Empereur Edouard VII, Souverain de l'Empire Britannique."
 "Nonobstant toute loi à ce contraire la Cité de Montréal, sans répéter aucune des obligations qu'elle a assumées en vertu de la loi 1 George V, chapitre 48 concernant l'annexion de certaines municipalités adjacentes qui forment maintenant partie de ladite Cité comme nouveaux quartiers, est autorisée à limiter les dépenses qu'elle est tenue de faire dans ledits nouveaux quartiers à une somme totale de pas moins de \$400,000, chaque année, répartie à la discrétion de ladite Cité, d'ici à ce que les dites obligations aient été entièrement remplies."
 "Nonobstant toute loi à ce contraire les terres en cultures situées dans les quartiers annexés à la Cité de Montréal en vertu de la loi 1 George V, Chapitre 48, et dont l'évaluation est, par cet acte, limitée pour un certain nombre d'années à \$100 l'arpent, seront dorénavant évaluées et taxées suivant les dispositions des sections XVI et XVII de la Loi 62 Victoria, chapitre 58."
 "L'échevin N. Lapointe propose que l'article 300 de la loi 62 Victoria soit amendé ainsi qu'il suit:
 "133. — De prohiber dans tous les magasins ou établissements d'affaires, la vente ou la livraison, à toute personne ou individu ne travaillant pas dans ces articles, de pistolets, fusils à vent, poignards, couteaux-poignards, dagues, stylets ou toute autre arme offensive similaire, excepté sur une demande écrite et signée du chef de police ou de la shérif qui peuvent, à leur discrétion, accorder ou refuser telle recommandation."
 "L'ancien article de ce rapport, celui qui se rapporte aux terrains soumis au régime spécial — au titre de terrains de culture — de la taxe de \$100, soulève, probablement, de nombreuses protestations au conseil."
 A la commission de législation, les échevins Tétréau et Brodeur se sont prononcés contre l'esprit de cet article qu'ils trouvent abusif.

REMIS A DEMAIN

Nous lisons dans le "Décevoir":
 "Remis à demain, un article de M. Marsil: "Ce qu'il faut combattre."
 Ce que les lecteurs du voisin vont être impatient jusqu'à demain; on aurait bien dû, au moins, en passer la moitié!"

CONCILIATION

M. Bourassa, devenu apôtre des concessions et de ce qu'il appelle la conciliation!
 C'est à n'y pas croire!
 M. AUGUSTE LEMIEUX, C.R. ET LE BARREAU D'ONTARIO

LA DRAME DE SAINTE-MARTINE

En attendant l'enquête du coroner, — A Vallée malade chez son père. — Maître Legault, de Valleyfield, sera le défenseur de Vallée.
 L'émotion causée à Ste-Martine par la mort violente de Zéphirin Primes est loin d'être calmée. Le renvoi de l'enquête au 10 courant donne cours à toutes sortes de commentaires. La disparition d'Arthur Vallée et même celle de sa femme annoncée par un journal du soir laisse croire que ces derniers ont mis leurs personnes à l'abri des poursuites. Il n'en est rien; nous sommes à même de pouvoir dire que Mme Arthur Vallée s'est rendue à Montréal chercher du linge, et qu'elle est en ce moment auprès de son mari malade, et qui garde le lit chez son père M. Cyrille Vallée.
 Arthur Vallée serait blessé au côté droit et est sous les soins du Dr Trépanier, de St-Urbain.
 La famille Vallée a retenu les services de Mre J. A. Legault, de Valleyfield.

INCENDIE RUE SAINTE-AGATHE

4 logements endommagés par le feu, l'eau et la fumée.
 Vers 2 heures 30, hier soir, le feu a causé des dommages considérables aux Nos 4, 6, 8 et 10 rue Sainte-Agathe, coin Cadieux. Les pompiers des stations 1, 2, 20, 25 et 6 répondirent à l'appel. Le chef Tremblay, assisté des sous-chefs Marin et Mann, avait le commandement des hommes. Le feu a origié entre les plafonds et la couverture. Les dommages causés dans les quatre logements sont considérables. Les occupants de ces logements ont eu le temps de se sauver, mais les divers mobiliers et effets ont subi beaucoup de dégâts. Un service de police était sous les ordres du lieutenant Dandaneault.

EXPOSITION D'AUTOMOBILES

Il y aura, à New-York, cette année deux expositions d'automobiles.
 L'une qui est commencée le 31 décembre et durera jusqu'au 7 janvier et l'autre, qui durera du 7 janvier jusqu'au 14 janvier.
 Celle du 7 au 14 se tiendra au Madison Square Garden et réunira les automobiles des meilleures marques; comme les Franklin, Thomas Flyer, Hudson, Locomobile, Pierce, Packard, Buick et autres.
 Pour ceux qui ont l'intention de s'acheter un char, cette exposition est tout à fait intéressante et le voyage à New-York sera certainement compensé par les informations qu'on pourra obtenir là.
 Parmi les visiteurs canadiens, qui iront à cette exposition, seront MM. M. E. et R. F. Redpath et W. W. Wilson, de la "Wilson Bros. Motor Co., Limited, les représentants des voitures Thomas Flyer, Hudson et Franklin. Ces messieurs loueront au Prince George Hotel où l'on fera plaisir de recevoir les Montréalais et leur donner les informations qu'ils désireront.

LA VILLE ET LE TRESOR PROVINCIAL

Les Commissaires font préparer un règlement permettant de puiser dans la réserve pour payer la somme de \$40,000 due au trésor provincial.
 A la suite de leur entretien avec le premier ministre de la province, Sir Lomer Gouin, au sujet de la dette que la ville a contractée envers le trésor provincial, par suite du retard apporté au versement de la part due à la province sur les amendes imposées par la cour du recorder, les commissaires ont décidé de prier l'avocat en chef, Me. Ethier, de préparer un projet de règlement à cette fin et dont les principales lignes sont les suivantes:
 "La ville est autorisée à prendre sur sa réserve de 5 pour cent, pour l'année 1911 et sur sa réserve de 5 pour cent pour l'année 1912, l'argent nécessaire pour le règlement des réclamations, pour une somme de \$40,000, du gouvernement provincial, au sujet des amendes imposées et perçues par la cour du recorder de la dite cité, au 1er janvier 1913, et payables soit \$20,000 en 1911 et \$20,000 en 1912."
 L'inspecteur du Revenu, M. D. Macpherson, traduisait devant le juge Bazin, un nommé Alphonse Soucy, sous l'accusation de vente de beurre trop aqueux. L'inspection a en effet signalé 38 p.c. d'eau dans son beurre.
 Le juge Bazin a condamné Alphonse Soucy, hier matin, à \$20.00 d'amende.

LES BARRIERES DE PEAGE

Me ETHIER A. PAR ACTE NOTARIE, MIS LA SOCIETE DES BARRIERES DE PEAGE EN DEMEURE DE NE PLUS PERCEVOIR DE TAXES ET D'ENLEVER TOUTES SES BARRIERES EN VERTU DE L'ACTE DE 1891

La société devra accepter comme indemnité, une somme de \$4000 par mille avec intérêt à 6 pour cent.

La fameuse question des barrières de péage va être réglée bientôt d'une façon définitive. Les citoyens des municipalités qui sont obligés de payer pour pénétrer dans la ville de Montréal en seront particulièrement satisfaits.
 En effet, l'avocat en chef de la ville, M. Ethier, avec l'autorisation des commissaires, a, par acte notarié, mis la société des barrières en demeure d'accepter le rachat des chemins à barrière aux conditions proposées par la ville. Cette mise en demeure a été faite à la société des barrières samedi dernier dans l'après-midi.
 Nous avons interrogé Me Ethier et voici ce qu'il nous dit:
 —En 1891 un acte notarié a été signé entre la ville et la société des barrières de péage et stipulant, entre autres clauses, que la commutation des chemins à barrière devrait se faire à raison de \$4,000 par mille de chemins à 6 pour cent d'intérêt, lorsque des localités possédant des barrières de péage seraient annexées.
 A ma connaissance, cet article n'a jamais été révoqué et la clause en question avec les conditions qu'elle comporte sont toujours en pleine vigueur.
 A présent que les annexions prévues par le contrat de 1891 sont faites, la société n'a plus aucune raison

de s'opposer aux propositions de la ville, lesquelles sont basées sur cet arrangement encore en vigueur.
 En conséquence, dit Me Ethier, nous avons pris les mesures nécessaires pour mettre la compagnie en demeure de CESSER LA PERCEPTION DES TAXES A L'ENTREE DE TOUTES SES BARRIERES, D'ENLEVER CES BARRIERES ET DE BAISSER L'ACCES DE SES CHEMINS ABSOLUMENT LIBRE AU PUBLIC.
 Cette mise en demeure a été faite par acte notarié, approuvé par le conseil municipal.
 Nous n'avons encore reçu aucune réponse de la société des barrières, ajoute l'avocat en chef, mais quelle que soit sa décision, il faut nécessairement que l'acte de 1891 soit respecté.
 Quant à l'orientation que nous donnerons à cette affaire, nous n'avons rien arrêté de précis, notre action dépendra de la réponse que nous fera la société des barrières.
 —Comme on le sait — cette affaire, déjà vieille, ayant été discutée maintes fois — les chemins que la ville se propose d'acheter sont compris dans sept nouveaux quartiers et forment une longueur de 13 milles, à \$4000 par mille, cela fait un capital de \$52,000 sur lequel la ville devra payer un intérêt de 6 pour cent jusqu'à amortissement complet.

L'EVALUATION FONCIERE

LA DIFFERENCE ENTRE LA VALEUR REELLE DES PROPRIETES DANS LES NOUVEAUX QUARTIERS ET LA VALEUR ESTIMEE EST DE \$12,753,837.

Le directeur du bureau des évaluateurs, M. Ferns, a établi un état complet des propriétés taxées à un taux inférieur dans les municipalités nouvellement annexées pour montrer les pertes que subit la ville, tous les ans, par le fait du maintien de la taxe spéciale de \$100.

Nous donnons ci-dessous un résumé de cet état en montrant en bloc la valeur de la propriété estimée et la valeur réelle.

	Valeur estimée	Valeur.
Notre-Dame de Grâce	\$34,133	\$1,044,000
Notre-Dame de Grâce	73,800	2,952,000
Quartier Emard	46,650	926,000
Quartier St-Denis	43,625	1,014,750
Quartier St-Denis	593,955	1,349,733
Rosemont	372,215	1,531,695
Bordeaux	85,840	562,100
Longue-Pointe	539,603	2,395,096
Longue-Pointe	196,800	1,968,000
Côte des Neiges	132,056	1,034,760
Totaux	\$2,018,397	\$14,772,134
Différence nette		\$12,753,837

LES AVIS D'AMENDEMENTS

Le greffier de la ville a fait préparer la feuille d'avis d'amendements qui sera envoyée à Québec et qui contiennent les articles suivants:
 "Réglementation et prohibition de l'usage des armes à feu; Installation de taximètres dans les voitures de louage et tarif des automobiles; Réglementation de la sub-division de terrains et inscription de rues cadastrées; Aqueux et installation de robinets d'arrêt dans les habitations. Traitement des records et cour des records. Pension de fonctionnaires. Réglementation de la construction des bâtiments et application des règlements sur cette matière à tous les quartiers de la cité.
 Mesures hygiéniques, relatives à la propreté dans les habitations. Droit de percevoir des municipalités, les dépenses encourues pour l'hospitalisation de malades venant de ces municipalités. Règlement de la coupe des arbres.
 Pouvoir de la ville de faire des emprunts pour fins scolaires. Dépenses résultant des obligations imposées à la ville dans les nouveaux quartiers.
 Ratification de règlements et de l'annexion, modification des obligations de la cité envers ces quartiers, et moyens d'y faire face. Pouvoirs des estimateurs. Installation d'une batterie au parc Mont-Royal. Souscription pour le monument du roi Edouard.
 Enregistrement des rues et voies publiques des quartiers annexés.
 Voirie. Dépôt pour réaire la chaussée et le pavage des rues excavées. Rectification de l'acte passé le 7 janvier 1910 pour fermeture des rues entre la ville et la compagnie du Pacifique Canadien.
 Signé L. O. DAVID, Greffier de la Cité.

GROS INCENDIE A MAISONNEUVE

8 LOGEMENTS BRULES ET ENDOMMAGES PAR L'EAU ET LA FUMEE. — LES POMPIERS DE MONTREAL SONT APPELES.
 Vers 4 heures hier après-midi le feu se déclarait dans un logement No 21 de la rue Aird, à Maisonneuve.
 Comme ce logement est inoccupé et qu'il y avait des ouvriers plombiers avaient fait des réparations on suppose que cela a été une des causes de l'incendie.
 Le feu faisait donc son œuvre dans ce logis vide et il avait fait des progrès considérables quand l'alarme fut donnée.
 Les pompiers de Maisonneuve de la Station 2 furent les premiers rendus, et le sous-chef Comtois dut appeler la Station No 1 à son aide. Le Chef Marchessault prit le commandement de ses hommes et attaqua le feu qui avait gagné les Nos. 19, 21, 23, 25, 27 et 29. Le feu s'est communiqué à ces logements par la toiture, qui est complètement brûlée sur tout le bloc. Seul le logis No 27 est occupé par un M. J. O'Gé, qui a subi des pertes considérables dans son mobilier, et qui malheureusement ne possède aucune assurance. Tous ces logements sont la propriété de la Succession Bennet, et sont complètement endommagés par le feu, et l'eau. Le feu prenait une telle violence que l'on dut faire appel aux pompiers de Montréal.
 Le sous-chef St-Pierre se rendit en toute hâte avec des hommes des stations 19 et 13. Leur travail fut efficace et contribua dans une bonne part à maîtriser l'incendie. Malheureusement la pression n'était pas forte au début ce qui rendit le travail des pompiers bien pénible.
 Les dommages sont élevés, on les estime à environ \$8 à \$10,000, ils sont couverts par les assurances.

TROP D'EAU... DANS LE BEURRE

L'inspecteur du Revenu, M. D. Macpherson, traduisait devant le juge Bazin, un nommé Alphonse Soucy, sous l'accusation de vente de beurre trop aqueux. L'inspection a en effet signalé 38 p.c. d'eau dans son beurre.
 Le juge Bazin a condamné Alphonse Soucy, hier matin, à \$20.00 d'amende.

AVIS SPECIAL

Le roi Georges et autres membres de la famille royale possèdent des pianos Bechstein. L'on peut en obtenir de semblables chez The Leach Piano Co., Ltd., 560 rue Ste-Catherine Ouest, près Drummond, seuls représentants à Montréal. 233-1-g.

NOTRE GRANDE
VENTE A ESCOMPTE DE JANVIER
 BAT ACTUELLEMENT SON PLEIN
 Papiers-Tentures, Meubles, Jouets, Jeux, Paniers, Traineaux de Bébé.
The G.A. Holland & Son Co.
 Rue Ste-Catherine Ouest, (entre Peel et Stanley.)
 233-1-D.

Le Cognac de Vin Pur qui constitue la qualité du
COGNAC RICHARD
 DONNE AU CORPS UNE CHALEUR RECONFORTANTE ET DURABLE
 EXIGEZ LA MARQUE RICHARD
LAPORTE, MARTIN & CIE Ltée
 EPICERIES, VINS ET LIQUEURS EN GROS
 568 Rue Saint-Paul, Montréal.
 205-j-n-D.

LA DIVISION DE MONTREAL
 LA COMMISSION DE LEGISLATION EXAMINE LE PROJET DE DIVISION DE LA VILLE EN 5 DISTRICTS ET DECIDE DE LE SOUMETTRE AU CONSEIL.
 La commission de législation a examiné hier soir, le projet de division de la ville en 5 districts préparé par le Comité des Citoyens et adopté à l'unanimité, moins une voix à l'assemblée générale des membres du comité qui a eu lieu hier dans la matinée.
 Dans son exposé des motifs, le comité des citoyens déclare qu'il est nécessaire de procéder à une nouvelle distribution des quartiers afin de donner à la ville une représentation plus juste et plus équitable.
 Il fait ressortir qu'il est non moins nécessaire d'accroître l'influence des représentants du peuple en les faisant être par un plus grand nombre d'électeurs, ce qui assurera, en même temps, au sein du conseil, la présence d'hommes s'intéressant davantage aux intérêts généraux de la ville.
 Et qu'il est opportun de diviser la ville en 5 districts nouveaux avec chacun 5 échevins au maximum.
 Voici les détails du projet conçu par le Comité des Citoyens:
 Les nouvelles divisions seront désignées sous les noms de SUD, NORD, EST, OUEST et seront formées des quartiers suivants ou autres qui pourront leur être adjoints par voie d'annexion.
 NORD. — St-Denis, Ahuntsic, Bordeaux, Mont-Royal, Côte-des-Neiges, Delorimier, Laurier.
 SUD. — Ouest, Ste-Anne, St-Gabriel, Ste-Cunégonde, St-Henri, Ville St-Paul, Ville Emard.
 EST. — Ste-Marie, Hochelaga, Rosemont, Longue-Pointe, Papineau.
 OUEST. — St-Laurent, St-George, St-André, St-Joseph, Notre-Dame de Grâce.
 CENTRE. — St-Louis, Est, St-Jacques, Lafontaine, St-Jean-Baptiste, Duvrigny, Centre.
 La commission n'a pas discuté longuement ce projet et plusieurs échevins, sans être hostiles au projet du Comité des Citoyens, voudraient y voir introduire, quant à la composition des secteurs, certaines modifications.
 L'échevin Dandurand ne voudrait pas que le quartier St-Joseph qu'il représente fasse partie d'un secteur à majorité anglaise sans que la majorité de ses électeurs qui est canadienne-française y consente, et qu'il ne lui semble pas possible d'abandonner ainsi les intérêts de ses électeurs.
 L'échevin L. A. Lapointe se réserve le droit, avant de prendre une décision, de consulter ses électeurs qui ne lui ont jamais, dit-il, donné pour mission de travailler à faire effacer leur quartier.
 L'échevin Lapointe fait ressortir qu'un referendum sur ce nouveau projet coûterait au moins \$12,000 et demande qu'on laisse au conseil le soin de se prononcer définitivement sur cette question.
 La commission décide à l'unanimité de faire un rapport spécial au conseil sur le projet de division de la ville en 5 secteurs nouveaux et de le soumettre à son approbation lundi prochain.

MESSAGER
 ON demande un jeune garçon intelligent, comme messager. Service de nuit. S'adresser à la direction du "Canada".

HOTEL ARBOUR
 LETOURNEAU & DESORMIERS, Prop.
 Liqueurs et Cigares de 1er choix, 185 et 187 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell 155-4810 Montréal. 202-n-D

ETABLISSEMENT EN 1885
A. JETTE & CIE
 Courtiers et experts en propriétés. Agent à prêter sur titre et à titre hypothécaire. Propriétés et Terrains à vendre. Collections, Achats de Créances et Avances d'Argent sur Liste de Crédits.
 669 RUE ONTARIO EST. Montréal. Téléphone Bell Est. 1768.
 150-100-J.

OU LUNCHER?
Café Krausmann, 80 RUE ST-JACQUES
 Bières en fûts et en bouteilles Würzburger, Hofbräu, Pilsener et Kulmbacher. Collections, Achats de Créances et Avances d'Argent sur Liste de Crédits.
 JEUQUA MINUIT.
 Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dîners et soirées.
 34-2-100-0-0

GENDREAU & GENDREAU
 Chirurgiens-Dentistes
 117 ST-DENIS COIN DORCHESTER
 Tél. Bell Est 2916.
 Dr. J.G. A. GENDREAU | Dr. CONRAD GENDREAU

DENTISTE
Dr J. E. BOIVIN
 A transporter bureaux
 101 St-Denis
 TEL. EST 2418

Dr. E. LATREILLE
 Diplômé de la Faculté de Paris.
 Maladies du cœur, des poumons, du tube digestif, du système nerveux, et de la peau.
 Tous les jours de 2 à 5 et de 7 à 9.
 Est 3973. 500 St-Denis.
 283-5-7-D.

LIEVRES DEMANDES
 ON DEMANDE à acheter des livres et volumes de toute sorte par n'importe quel quantité. Plus haute prière possible s'adresser à J. H. Outguy, 80 Marché Bonsecours, Montréal. 181-m-10-n-D.

LES DECES EN 1910
 STATISTIQUES MONTRANT LES DECES PAR MALADIES CONTAGIEUSES SURVENUES EN 1910 ET EN 1909.
 Le Dr Louis Laberge, chef du service de l'hygiène à l'hôtel de ville, a fait établir l'intéressante statistique que nous reproduisons ci-dessous et qui montre le nombre des décès par maladies contagieuses qui ont eu lieu en 1910, ainsi que le nombre de décès par 100,000 habitants.

COUR SUPERIEURE
 Nous donnons ci-dessous les noms des bureaux d'avocats qui ont eu le plus de causes en Cour Supérieure. Il y a eu 7098 brevets de sommations émis par le protolotaire de la Cour Supérieure.

	par 100,000	Décès habitants
Rougeole	156	31.22
Scarlatine	118	25.88
Dyphthérie	127	27.86
Fèvre typhoïde	192	43.12
Phtisie	785	172.22
Décès par maladies contagieuses en 1909:		
Rougeole	75	18.98
Scarlatine	114	28.26
Dyphthérie	111	28.10
Fèvre typhoïde	212	53.67
Phtisie	645	163.29

LEGER INCENDIE
 Les pompiers des postes No 6 et 10 se sont rendus à l'appel de l'alarme 595 sur la rue St-Denis. Le feu venait d'éclater dans le magasin de bonbons de Poulas et Rometos 464 St-Denis. Avec un extincteur chimique les pompiers ont éteint le feu qui avait pris dans les guirlandes en papiers et autres articles de décorations. Les dommages sont insignifiants.